



SOPHIE COUSINEAU > LES REVENANTS DE CINAR

page D5

La Presse

cyberpresse.ca

Zednik, Quintal et Théo dominant

Cahier Sports, page S7

Salé-Pelletier chez les pros

Cahier Sports, page S12

Sylvain Lelièvre meurt d'une embolie cérébrale

ALEXANDRE VIGNEAULT

SYLVAIN Lelièvre n'aura pas eu le temps de jouir pleinement des heureux bénéfices de son virage jazz. L'auteur-compositeur de 59 ans a rendu l'âme vers 15 h 50 hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, sur la rive sud de Québec. Il avait été victime il y a deux jours d'une grave embolie gazeuse cérébrale.



Sylvain Lelièvre

Le « joueur de piano », comme il aimait se présenter, a été pris d'un malaise dimanche après-midi dans un avion qui le ramenait des Îles-de-la-Madeleine, où il avait donné des ateliers d'écriture de chansons. Sylvain Lelièvre a été trouvé sans connaissance lors de l'escale du vol d'Air Canada à Québec et a été admis aux soins intensifs du Centre hospitalier de l'Université Laval avant d'être transféré à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Des complications inattendues ont entraîné une détérioration

Voir LELIÈVRE en A2

Autres textes en C1 et C3

 Pour en savoir davantage sur la vie et la carrière de Sylvain Lelièvre, tapez: www.cyberpresse.ca/lelievre



Photo AFP

Des milliers de Parisiens se sont rassemblés hier place du Trocadéro (avec la tour Eiffel en arrière-plan) pour manifester contre le candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen, qui affrontera Jacques Chirac dimanche, lors du second tour de l'élection présidentielle française.

Le 1^{er} Mai de tous les dangers



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
LA PRESSE À PARIS

LA FRANCE retient son souffle avant les grandes manifestations anti-Le Pen qui ont lieu aujourd'hui dans toutes les grandes villes du pays, à commencer par Paris où il y aura pas moins de cinq défilés... dont celui de l'extrême droite conduit par Jean-Marie Le Pen.

Pour les responsables politiques et policiers, cette journée s'annonçait comme celle « de tous les dangers » et, rien qu'à Paris, on devait déployer près de 4000 policiers, dont l'action sera coordonnée grâce à un réseau de 340 caméras vidéo et une caméra embarquée à bord d'un hélicoptère, et qui donnera une vue d'ensemble de la situation dans la capitale.

La crainte générale était que, d'un côté ou de l'autre, des provo-

cateurs se mêlent aux manifestants pour créer des incidents ou que des « casseurs » profitent simplement de la présence de la foule pour se livrer à des violences ou à des saccages. On redoutait également que des militants un peu excités tentent de s'en prendre au défilé du Front national. De l'avis général, des incidents graves et des images de violence à la télévision seraient plutôt de nature à donner un coup de pouce au vote Le Pen de dimanche. En tout cas, tel était bien l'espoir secret de Jean-Marie Le Pen : de pouvoir crier à l'agression et de se poser en victime de « l'intolérance ».

Jusqu'à maintenant, cet espoir a été totalement déçu. Chaque jour de la semaine, des dizaines de milliers de lycéens ont manifesté dans les rues et, malgré le caractère spontané des défilés, il n'y a pas eu la moindre violence. Jeudi encore, à Paris, ils étaient plus de 40 000 à la Bastille sans le moindre incident.

A priori, les grands défilés qui auront lieu, outre Paris, à Marseille, Toulouse, Lyon, Lille ou Strasbourg, seront encadrés par les services d'ordre impressionnants et

professionnels des grandes centrales syndicales. Il n'en reste pas moins que, cette année tout particulièrement, le 1^{er} mai sera une journée hautement symbolique, où l'on attend au bas mot un demi-million de manifestants dans toute la France. Une bonne occasion pour des gens qui veulent faire parler d'eux.

Tous les regards seront tournés vers Paris, avec ses cinq défilés concurrents. D'abord un modeste défilé de la Confédération française des travailleurs chrétiens, qui refuse de se joindre à celui des syndicats de gauche. Ensuite, juste avant le principal défilé syndical, depuis République jusqu'à Nation en passant par Bastille, un cortège de la CNT, la vieille organisation anarchiste, arrivera avec ses drapeaux noirs place de la République.

Voir 1^{er} MAI en A2

 Des portraits des analyses et les dernières nouvelles de la présidentielle en France à: www.cyberpresse.ca/france

L'AFFAIRE GRUNDMAN-DUSSAULT

Trois refus avant le bakchich

ÉRIC TROTTIER

La communauté copte de l'église Saint-Marc de Montréal, dont le projet de complexe communautaire est à l'origine du pot-de-vin de 75 000 \$ qui aurait été versé aux conseillers Irving Grundman et René Dussault, en échange de leur accord pour un changement de zonage dans l'arrondissement Saint-Laurent, avait tenté à trois reprises auparavant d'obtenir le feu vert de l'ancienne municipalité.

« L'église a tenté par trois fois dans le passé de faire passer son projet sous une forme ou une autre, à différents endroits, et chaque fois, la Ville l'a refusé pour des raisons diverses », a révélé hier à La Presse le président de l'arrondissement, Alan DeSousa.

Au lendemain de l'arrestation de MM. Grundman et Dussault et de deux hommes d'affaires qui auraient participé à la transaction pour corruption et abus de confiance, le voile a commencé à se lever sur les raisons qui ont pu pousser les promoteurs du projet de la communauté copte de l'église Saint-Marc à offrir 75 000 \$ dans l'espoir de voir leurs plans enfin retenus.

Voir BAKCHICH en A2

Autres textes en A3 et A5

 Notre dossier sur l'affaire Grundman-Dussault et les déboires de l'équipe Tremblay à: www.cyberpresse.ca/tremblay

Tourisme: la cote du Canada augmente auprès des Américains



MARTIN VALLIÈRES
LA PRESSE À WASHINGTON

LE Canada marque des points parmi les destinations étrangères où les Américains souhaiteraient le plus voyager comme touristes d'ici peu, selon les résultats d'une enquête annuelle divulgués hier à Washington par une firme spécialisée.

Le Canada arrive ainsi au quatrième rang des destinations inter-

nationales les plus désirables, loin derrière l'Europe et l'Australie, mais presque à égalité avec les Caraïbes et devant l'Extrême-Orient.

Toutefois, dans la liste des 10 destinations touristiques à l'étranger qui attirent le plus les Américains, c'est le Canada qui a vu sa cote d'estime augmenter le plus depuis un an, de pair avec les Caraïbes.

Le Canada a été mentionné comme premier choix de destination internationale par 15 % des répondants, comparativement à 13 % il y a un an. Dans le cas des Caraïbes, cet indice est passé de 16 % des répondants l'an dernier à 18 % cette année.

Cette enquête sur les intentions de voyage a été réalisée durant le

premier trimestre de l'année auprès de 2500 Américains qui voyageaient alors par tourisme ou par affaires. Elle a été effectuée pour la 11^e année consécutive par une firme de la Floride, Yesawich Peperdine & Brown (YPB), qui se spécialise dans l'industrie du voyage et du tourisme.

Cette année cependant, l'enquête a la particularité d'avoir été menée quelques mois après les événements du 11 septembre, qui ont plongé l'industrie du voyage dans une grave crise.

Mais selon l'un des auteurs de l'enquête, Will Wellons, les résultats suggèrent que les intentions de voyage des Américains seraient effectivement dans une « phase de rebond », malgré des hésitations à

propos de l'économie. C'est l'Europe qui continue de dominer la liste des destinations les plus désirées par les Américains, malgré un léger recul.

L'Ancien Continent a été cité comme premier choix par 71 % des répondants cette année, en légère baisse par rapport aux 73 % enregistrés il y a un an.

L'Australie se maintient bonne deuxième parmi les destinations étrangères les plus souhaitées parmi les Américains. Deux ans après avoir accueilli les Jeux olympiques d'été, l'Australie est citée comme premier choix par 25 % des répondants cette année,

Voir TOURISME en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE	
Actual	cahier B
Arts et Spectacles	cahier C
- horaire spectacles	C5
- horaire télévision	C2
Bandes dessinées	C9
Bridge	B5
Carrières	D7
Décès	E6, E7
Feuilleton	C9
Éditorial	A14
Êtes-vous observateur	D15
Forum	A15
Horoscope	E5
La Presse Affaires	cahier D
Loteries	A2, A10
Monde	A10, A12-A13
Mots croisés	C9, S14
Mot mystère	C9
Petites annonces	
- immobilier	D15, D16
- marchandises	D16
- emplois	D16, E4, E5
- automobile	E5, E6
- affaires	D2
Politique	A6-A9
Vacances voyage	B6

 **MÉTÉO** Voir page S20
Ciel variable
Maximum 13, minimum 4



1
3
4
6



assurera une **liaison directe** de **Montréal**

- **Port-au-Prince** dès le 23 mai
- **La Martinique** dès le 28 juin
- **Abidjan et Dakar** dès le 25 juin
- **Guayaquil et Lima** dès le 1^{er} juillet.
- **Rome et Tunis** dès le 20 juin
- **Lisbonne et Madrid** dès le 21 juin
- **Guatemala et San Salvador** dès le 30 juin

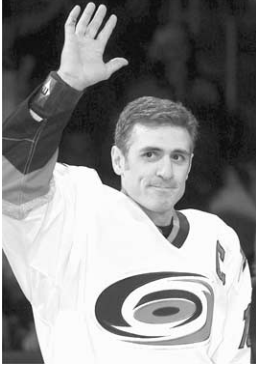
Meilleurs prix sur le marché

Consultez votre agent de voyages

La première classe et la classe exécutive sont disponibles sur le 747. Canada Air Charter agit en tant qu'affréteur et grossiste en voyages.



1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Chez les Hurricanes

Les prochains adversaires du Canadien, les Hurricanes de la Caroline, sont peu connus de l’amateur de hockey moyen. Outre le vétéran Ron Francis et un ou deux autres joueurs, cette équipe qui jouait jadis à Hartford a pourtant éliminé les Devils du New Jersey. Notre journaliste Simon Drouin est déjà à Raleigh pour nous faire mieux connaître les Hurricanes.

À lire demain dans le cahier Sports

2 > AUJOURD’HUI SUR CYBERPRESSE



> Tout sur les déboires du maire de Montréal,

Gérald Tremblay
cyberpresse.ca/tremblay

> Notre dossier sur le conflit à Radio-Canada
cyberpresse.ca/radio-canada

> Suivez les résultats trimestriels des sociétés
cyberpresse.ca/economie

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	
Actuel		(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles	(514) 285-7070	(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h15 à minuit Sam : 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h à 2 h Samedi et dimanche : 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h30 à 17 h30 Sam : 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi : 8 h30 à 21 h Vendredi : 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche : 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Élection en France

Notre correspondant analyse l'actualité avant le second tour de l'élection présidentielle française.



> Aromathérapie

Des produits nettoyants qui « sentent bon ». À lire demain dans le cahier Actuel.



> Vers la Coupe Stanley

Comment le Canadien se prépare-t-il à affronter les Hurricanes de la Caroline ? Demain dans le cahier Sports.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres : **2-6-9** > À quatre chiffres : **7-1-0-3**

SUITES DE LA UNE

LELIÈVRE

Suite de la page A1

brutale de son état de santé. Son état neurologique n’a pas cessé de se dégrader malgré des traitements en chambre hyperbare jusqu’à conduire le chansonnier dans un coma profond. Seuls des « soins de confort » lui ont alors été donnés jusqu’à son décès, survenu alors qu’il était entouré de sa famille et d’autres proches.

Sylvain Lelièvre est né en 1943 à Limoilou, quartier de la basse ville de Québec qu’il a dépeint et évoqué dans plusieurs chansons dont *Tombouctou* et *La Basse Ville*. Chroniqueur lucide et rimeur intelligent, il a fait paraître une dizaine d’albums depuis 30 ans et signé les classiques *Lettre de Toronto* et *Marie-Hélène*, magnifique portrait jazzy d’une fille de 20 ans au milieu des années soixante-dix.

Mal connu du grand public, Sylvain Lelièvre jouissait du respect, énorme, de ses pairs et des amateurs de chanson. Sa disparition subite est un véritable choc pour ses collègues et amis du métier. « C’est une surprise de taille, c’est un gros trou dans le bateau de la chanson, il va falloir colmater », dit Gilles Vigneault, fort attristé.

« Sylvain est un écrivain précieux de la chanson québécoise et francophone, ajoute-t-il. Mais il n’a pas besoin de moi pour le dire, ça s’affirme de soi. »

Très affecté lui aussi, Michel Rivard a perdu un ami et un camarade pour qui il avait une admiration immense. « Il représentait pour moi une force tranquille et constante de la chanson, dévoile-t-il. Il a donné sa vie à la chanson et à une certaine idée de la qualité de la chanson. »

« Je n’arrive pas à le croire, lance Monique Giroux, animatrice des *Refrains d’abord* à la radio de Radio-Canada. J’étais avec lui à Québec il y a 15 jours et je l’ai rarement trouvé aussi bien. » Elle souligne d’abord les qualités humaines du « bon pote » qu’elle vient de perdre. Sa loyauté, sa droiture, sa fidélité et le respect qu’il avait de son métier comme de son talent. « Il n’a pas arrêté de faire ce qu’il avait à faire parce qu’il ne vendait pas 100 000 albums », dit-elle.

Lui aussi en état de choc, Robert Léger (Beau Dommage), a perdu un bon ami et un confrère qu’il admirait énormément. « On a besoin de gens qui écrivent des chansons qui vont encore émouvoir 20 ans plus tard, dit-il. Sylvain en a écrit beaucoup des chansons comme ça. »

« C’est l’un des auteurs importants de la chanson québécoise, mais je ne crois pas que le public lui ait encore fait cette place », regrette Pierre Jobin, ex-agent de Félix Leclerc qui fut aussi celui de Sylvain Lelièvre à ses débuts à Québec.

La tristesse est d’autant plus grande chez les proches de Sylvain Lelièvre qu’ils remarquent tous que les choses allaient de mieux en mieux pour lui au cours des dernières années. Depuis qu’il avait osé se lancer tête baissée dans le jazz, musique qui a bercé son adolescence à Limoilou. Depuis qu’il avait cédé à son versant jazz. « Il s’était enfin permis d’être ce qu’il était vraiment, résumé Robert Léger. Tout se mettait en place dans son univers artistique. La vie est laide, comme dirait Leloup. »

On suppose que certains de ses manifestants se joindront à ceux des centrales syndicales.

Le défilé syndical prévu à 15 h sera de loin le plus important. Il regroupe les deux principales centrales, mais aussi les grands partis de gauche. À 100 000 personnes, ce serait un demi-succès.

S’il devait y avoir de gros problèmes, on suppose qu’ils se produiraient du côté de la manifestation d’extrême droite, qui doit se dérouler entre 9 h et 14 h depuis le Châtelet jusqu’à l’Opéra, avec un arrêt de rigueur devant la statue de Jeanne d’Arc. Non seulement cette manifestation peut attirer des contre-manifestants, mais encore elle traînera dans son sillage des organisations néofascistes, groupuscules mais violentes (Occident, GUD etc.).

Il y a un dernier point chaud à redouter : le rassemblement prévu sur les bords de Seine, là où, en 1995, un jeune Français d’origine maghrébine avait été tabassé et jeté à l’eau où il s’était noyé. Les meurtriers étaient de jeunes militants d’extrême droite qui revenaient de la manifestation de Le Pen cette année-là. Or, cette commémoration doit avoir lieu aujourd’hui en même temps que le défilé Le Pen, et à proximité de celui-ci. On attendait de ce côté une présence policière impressionnante.

Indépendamment des risques de débordements, ce 1^{er} Mai devait constituer le point d’orgue des ma-

nifestations les plus diverses qui se sont succédé sans interruption depuis le lendemain du premier tour de la présidentielle, le 21 avril dernier. Le tremblement de terre constitué par l’arrivée en deuxième position de Jean-Marie Le Pen a provoqué une réaction spontanée et quasi unanime dans tous les secteurs de la société.

On a eu ces centaines de milliers de manifestants étudiants dans les rues depuis plus d’une semaine. Les milieux intellectuels et artistiques se sont bien entendu mobilisés à plusieurs reprises. Dimanche après-midi, ils avaient envahi la grande salle du Zénith à Paris. Hier après-midi, on les retrouvait devant le centre Georges-Pompidou, au cœur de Paris. À 20 h, d’autres se rassemblaient sur la place du Trocadéro, face à la tour Eiffel, pour chanter la *Marseillaise* : Charles Aznavour, Roberto Alagna, Henri Salvador, une foule de comédiens.

Même si, bien entendu, Jean-Marie Le Pen n’a pas la moindre chance ne serait-ce que de s’approcher de la barre des 40 ou 50 %, son résultat du 21 a provoqué un indéniable sursaut général visant à lui faire faire le score le plus bas possible au soir du 5 mai « pour l’honneur de la France », comme disait un leader socialiste.

On a donc vu sortir de leur réserve habituelle les hiérarchies catholique, juive, musulmane et protestante, qui n’avaient jamais jusqu’ici pris position dans une

élection. Plus étonnant : le président du MEDEF (le patronat français), le baron Ernest-Antoine Seillière, a pour la première fois de mémoire de patron donné clairement une consigne de vote au nom « des valeurs défendues par les entrepreneurs français ». Encore plus fort : le monde sportif, qui a pour règle de conduite de ménager les diversités d’opinion de son public et de respecter la plus stricte neutralité, s’est engagé contre Le Pen. L’équipe nationale de football, championne du monde en 1998 comme on sait, a diffusé un communiqué appelant à voter contre Le Pen. Et le comité national olympique a fait de même au cours d’une conférence de presse exceptionnelle, au nom « des valeurs sportives », expliquant que « le sport était une école de vie et de citoyenneté ».

Seule petite fausse note dans ce concert général, le silence observé jusqu’à aujourd’hui par le seul ancien président de la République encore vivant, Valéry Giscard d’Estaing (74-81). L’ancien chef d’État, aujourd’hui responsable d’une importante Convention pour la réforme des institutions européennes, avait annoncé à l’avance qu’il n’interviendrait publiquement que s’il se passait quelque chose de grave. Depuis le début de la semaine, une partie de la classe politique s’interroge donc sur un silence devenu « assourdissant », selon le mot de l’ancien ministre socialiste de la Justice, Robert Badinter.

BAKCHICH

Suite de la page A1

Depuis plusieurs années, l’église copte, située rue Garnier, dans le quartier Villaray à Montréal, projette d’élever à Saint-Laurent un grand complexe communautaire qui comprendrait des écoles primaire et secondaire, une salle de réception, des logements d’étudiants et une résidence pour personnes âgées.

La première fois, le projet a été refusé parce qu’il se trouvait à l’entrée de la ville, boulevard Marcel-Laurin ; la deuxième, il a été rejeté parce qu’il n’y avait pas d’égout au nouvel endroit désigné par la communauté ; la troisième fois, Saint-Laurent avait décrété un moratoire interdisant tout nouveau projet d’institutions religieuses dans la ville.

Or, avec la fusion, ce moratoire est tombé et plus rien, à part les problèmes d’impacts locaux habituels (qui n’avaient pas encore été identifiés), n’empêchait le projet d’aboutir. Mais ça, les coptes ne le savaient pas quand ils ont décidé de proposer un nouvel emplacement, situé au 4145 boulevard Henri-Bourassa Ouest, le 28 février dernier.

Selon toute vraisemblance, après les trois premiers refus, la communauté se serait sentie obligée d’ajouter les 75 000 \$ comme argument de vente.

Hier, les deux architectes ayant travaillé au projet ont affirmé qu’ils n’avaient jamais entendu parler d’un pot-de-vin à verser aux conseillers municipaux. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec les ont interrogés, mais aucune accusation ne sera portée contre eux.

De leur côté, quatre membres du conseil de l’église Saint-Marc joints par *La Presse* ont refusé de répondre à nos questions. Idem pour MM. Grundman et Dussault, introuvables hier.

Le dossier est maintenant entre les mains de la procureure de la Couronne Céline Bilodeau, qui devrait procéder au dépôt des accusations au cours des prochains jours.

Le président de l’arrondissement Saint-Laurent a d’autre part demandé aux conseillers Grundman et Dussault, chassés du caucus de l’Équipe Tremblay dès l’annonce de leur arrestation, lundi, de ne pas se présenter à la réunion mensuelle du conseil d’arrondissement de mardi prochain : « Mes pouvoirs ne me permettent pas de les expulser, a dit M. DeSousa, puisque la présomption d’innocence doit primer, mais je crois que, dans les circonstances, il serait préférable qu’ils se retirent de toute instance municipale au moins jusqu’à la fin du processus. »

M. DeSousa a évoqué, entre autres problèmes, le malaise qui apparaîtrait chaque fois que le conseil aurait à trancher sur un dossier de dézouage en leur présence.

Pour sa part, le maire Gérald Tremblay s’est une fois de plus dit « très déçu » par toute cette affaire,

et il a profité de l’occasion pour redemander au ministre des Affaires municipales, André Boisclair, de resserrer les lois entourant le financement des partis politiques municipaux, tout comme l’octroi des contrats et tout ce qui permettra « d’éviter de tels incidents ».



René Dussault

été filmée. La SQ avait commencé son enquête après que des policiers eurent intercepté des conversations téléphoniques entre Sardano et d’autres personnes au sujet du pot-de-vin.

Enfin, le chef de cabinet adjoint du maire Gérald Tremblay a indiqué hier que la Ville de Montréal devra payer les honoraires des avocats des deux accusés : « C’est la loi qui le veut ainsi », a-t-il dit, puisque les gestes qu’on leur reproche ont été commis dans le cadre de leurs fonctions. « Toutefois, s’ils étaient déclarés coupables, ils devraient rembourser la Ville », a-t-il ajouté.

Avec la collaboration de
Karim Benessaïh
eric.trottier@lapresse.ca

comparativement à 26 % l’an dernier.

Selon les autres résultats de l’enquête, la Floride et la Californie demeurent de loin les États favoris des Américains pour leurs projets de vacances dans leur propre pays. Les archipels d’Hawaï et du sud de la Floride, ainsi que les parcs nationaux sont identifiés comme les endroits plus désirables du point de vue des Américains.

Toutefois, parmi la liste des 10 lieux préférés aux États-Unis, la ville de New York a enregistré le gain le plus significatif depuis un an. La Grosse Pomme a été mentionnée comme premier choix de destination américaine par 49 % des répondants, comparativement à 40 % un an plus tôt.

Dans ce contexte, malgré un gain d’estime dans les intentions de voyage des Américains, le Canada demeure confronté à une forte concurrence sur le continent même pour attirer des visiteurs du sud de la frontière.

Le nombre de visiteurs américains au Canada durant les deux premiers mois de 2002 était d’ailleurs en baisse de 1,2 % par rapport à la même période l’an dernier, selon les plus récentes données de la Commission canadienne du tourisme.

Cet organisme fédéral estime néanmoins que la campagne spéciale de promotion effectuée après les événements du 11 septembre a porté ses fruits, notamment en ce qui concerne une hausse des voyages d’Américains en automobile.

Du côté de Tourisme Québec, quatre millions de dollars additionnels ont été dépensés à la fin de

TOURISME

Suite de la page A1

l’an dernier pour attirer les visiteurs américains. Cette somme représentait une hausse de 50 % par rapport aux précédents budgets de promotion, avec une attention particulière vers les États du Nord-Est.

Tourisme Québec dévoilera sa prochaine stratégie de promotion dans quelques jours. Néanmoins, le marché des vacanciers américains demeure une priorité, a indiqué le porte-parole, André Lachapelle.

Les visiteurs américains ont dépensé 1,2 milliard de dollars au Québec durant l’année 2000, selon les plus récentes données disponibles.

« Les Américains constituent le deuxième groupe de touristes au Québec qui dépensent le plus par personne, après les visiteurs d’outre-mer. Depuis quelques années, les touristes américains comptent en moyenne pour 11 % du nombre des visiteurs, mais pour près du quart (23 %) des revenus touristiques », a expliqué M. Lachapelle.

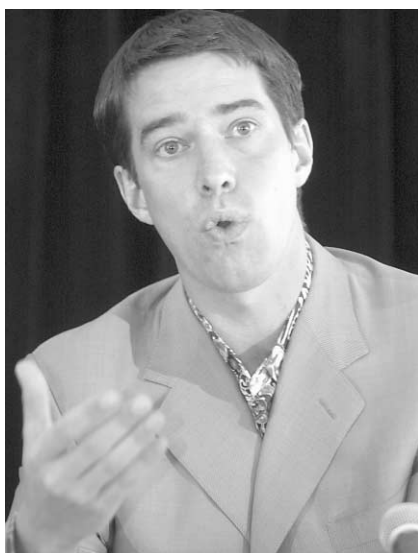
Avant les attentats du 11 septembre, le nombre de visiteurs américains au Québec était en hausse continue depuis des années, frôlant les 2,3 millions sur une base annualisée.

Selon le porte-parole de Tourisme Québec, les données préliminaires pour les premiers mois de 2002 suggèrent une légère reprise de la croissance du nombre de visiteurs américains. Une augmentation significative des voyages par automobile aurait plus que compensé le déficit qui persiste pour le nombre de visiteurs arrivant par avion.

ACTUALITÉS

Boisclair presse les élus municipaux d'assainir leurs pratiques

Le ministre n'entend pas faire enquête sur le « système de pots-de-vin » à Montréal



Photothèque, La Presse ©
Le ministre des Affaires municipales, André Boisclair.

PASCALE BRETON

QUÉBEC — L'arrestation de deux conseillers municipaux de l'équipe Tremblay renforce la conviction du ministre des Affaires municipales, André Boisclair, qu'il faut revoir les règles d'éthique et de transparence dans le monde municipal.

Le ministre n'entend cependant pas déclencher d'enquête sur un « système de pots-de-vin mis en place dans plusieurs anciennes municipalités de l'île de Montréal », comme le réclame le chef de l'opposition, Pierre Bourque.

« Je ne ferai pas de commentaires sur ce cas précis, je ne connais pas les faits et je laisse plutôt les enquêteurs de la Sûreté du Québec faire leur travail », a déclaré le ministre hier.

Comme il l'a fait à quelques re-

prises au cours des dernières semaines, le ministre a cependant invité les élus municipaux à pousser la démocratie plus loin. Il souhaite soumettre les élus municipaux à des règles similaires à celles qui régissent leurs homologues provinciaux.

Comme il l'a fait lors d'une allocution devant les élus réunis au congrès de l'Union des municipalités du Québec la semaine dernière, M. Boisclair a de nouveau soulevé la question hier de l'attribution des contrats dans le secteur municipal, particulièrement dans les grandes villes.

« Nous avons à revoir la question des contrats, la façon dont (ils) sont alloués. Nous devons aussi aller plus loin sur la question de la transparence et de l'éthique dans le monde municipal », a indiqué M.

Boisclair en faisant directement allusion au projet de loi en matière de lobbying présenté récemment à l'Assemblée nationale, dont certains articles pourraient être appliqués dans le monde municipal.

Le ministre prépare déjà un règlement pour forcer les administrations municipales à aller en appel d'offres lors d'attribution de contrats, alors qu'actuellement, elles n'y sont pas tenus en deçà de 100 000 \$.

Montréal directement visée

Depuis quelques semaines, l'administration du maire de Montréal, Gérald Tremblay, a été éclaboussée par divers scandales mettant en doute les règles de transparence chez les élus municipaux.

La semaine dernière, le maire a d'ailleurs démissionné du conseil

d'administration de Thérèse technocratie, après des allégations de conflit d'intérêts. Lundi, deux de ses conseillers municipaux, Irving Grundman et René Dussault, ont été arrêtés au moment où, selon la police, ils s'apprêtaient à accepter un pot-de-vin en échange de leur accord pour un changement de zonage dans l'arrondissement Saint-Laurent. Ils sont soupçonnés de corruption.

Cette série d'événements n'améliore en rien la perception déjà peu enviable que les citoyens ont envers les élus québécois, ce qui inquiète le ministre Boisclair. « Je constate tout de même que nous avons des institutions efficaces. Si une personne contrevient à la loi, la Sûreté du Québec va intervenir et c'est ce que les Montréalais — et l'ensemble des Québécois — ont pu constater. »

La corruption municipale était monnaie courante dans les années 1960



PIERRE VENNAT

L'ARRESTATION, en cours de mandat, de conseillers municipaux sous l'allégation d'avoir accepté un important pot-de-vin n'est pas chose courante.

Mais la corruption municipale n'est pas un phénomène nouveau dans l'île de Montréal ni dans les municipalités qui l'entourent, bien qu'elle soit en régression, du moins officiellement, depuis le début des années 1970. Et surtout depuis que le gouvernement de René Lévesque, élu en novembre 1976, a fait adopter des lois sévères sur le financement des partis politiques.

C'est ainsi, par exemple, que l'actuel arrondissement de Saint-Michel fut annexé à Montréal en 1968, après que son maire, Maurice Bergeron, et ses conseillers eurent été l'objet d'accusation de conspiration pour frauder les contribuables, à la suite de trois pré-enquêtes menées par le juge Gérard Laganière sur de prétendues malversations.

Peu avant la fusion forcée à Montréal, Saint-Michel avait été placée en tutelle par une loi d'exception et les démêlés de ces élus avec le pouvoir judiciaire, l'Assemblée nationale et la Commission municipale du Québec, sans compter les citoyens de ce qui était jusque là une municipalité autonome du nord-est de l'île de Montréal, firent la manchette durant des mois.

Saint-Michel n'est pas la seule ex-municipalité de banlieue ainsi concernée. Anjou, fief d'un ancien vendeur ambulant de produits domestiques, Ernest Crépeau, qui en devint le maire fondateur en 1956, avec le soutien de Maurice Duplessis, s'est retrouvé, 15 ans plus tard, au coeur d'une affaire de corruption sans précédent, qui a nécessité une année d'enquête et qui a envoyé son maire-fondateur, de même que son responsable de l'urbanisme, derrière les barreaux. Au plus fort du scandale, la veille de son témoignage, le directeur de la police municipale s'est suicidé.

Sur la Rive-Sud, à Jacques-Cartier, fusionnée à Longueuil en 1971, J.-Léo-Aldéo Rémillard, considéré par les uns comme « l'homme du peuple luttant contre les forces politiques et sociales de l'establishment » et par d'autres comme un pégiot, faisait, au début de la Révolution tranquille, la pluie et le beau temps. Élu maire au début des années 1960, malgré ses antécédents judiciaires, il fut destitué une première fois à la suite d'une loi d'exception de l'Assemblée nationale. Réélu conseiller municipal quelques années plus tard, une deuxième loi d'exception le destitua encore une fois.

À Pincourt, après que cette municipalité de l'île Perrot, située juste de l'autre côté de l'extrémité ouest de l'île de Montréal, fut placée en tutelle, une enquête royale fut autorisée au début de 1968 sur l'administration municipale des 10 années précédentes, à la demande de Claude Wagner, ancien ministre de la Justice du gouvernement Lesage, devenu procureur de la nouvelle administration municipale. Parmi les incidents invoqués pour réclamer l'enquête, on cite divers conflits d'intérêts impliquant l'ex-maire Val D'ambrosio, des virements de fonds à même les deniers publics, des exemptions de taxes municipales accordées à des amis, etc.

Mais ces cas n'étaient pas isolés. À tel point qu'au début de 1968, le ministre des Affaires municipales, Robert Lussier, décida de doubler le nombre des inspecteurs-vérificateurs municipaux de la Commission municipale. Le gouvernement avait en effet pris conscience des situations pour le moins anormales qui existaient alors dans certaines municipalités.

À plusieurs reprises, en effet, les avocats Gérard Beaudry et Claude Wagner, qui s'occupaient respectivement de « l'affaire Saint-Michel » et de « l'affaire de Pincourt », avaient déclaré publiquement que des situations semblables existaient dans d'autres municipalités de la région de Montréal.



Photothèque de La Presse ©

Le juge François Caron, qui présida, entre 1950 et 1952, la grande enquête sur la moralité à Montréal, qui porta Jean Drapeau au pouvoir.

On citait notamment des poursuites pour malversation qui dépassaient un million dans ce qui est maintenant l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles, alors encore ville autonome, une demande d'enquête à Outremont, une situation financière précaire à Sainte-Genève, des troubles financiers à Laval et une série de changements de zonage curieux à Saint-Léonard.

Et M^{re} Beaudry et son collègue Jacques Richard s'étaient vu refuser, en février 1968, une pré-enquête sur Saint-Laurent par le juge en chef Édouard Archambault de la Cour des sessions de la paix, uniquement pour « manque de salles et de personnel ».

L'enquête Caron

Enfin, rappelons que l'ex-maire de Montréal, Jean Drapeau, a été élu pour la première fois, en 1954, grâce à une vaste enquête sur la prostitution et le jeu à Montréal, tolérés par la direction de la police et la complicité des autorités municipales.

Présidée par le juge François Caron, l'enquête

dura trois ans, soit de 1950 à juin 1952. Jean Drapeau et son associé, Pacifique Plante, ancien chef de l'escouade de la police de la ville de Montréal qui avait dénoncé le laxisme de ses confrères, servirent de procureurs à la commission et firent une lutte sans merci aux conjurés qui, au dire du juge Caron, dans son jugement rendu public le 8 octobre 1954, s'étaient parjurés à qui mieux mieux.

Mais le juge Caron, s'il ordonna la destitution du directeur de la police de Montréal, Albert Langlois, et condamna également son prédécesseur, Fernand Dufresne, ainsi que 18 autres policiers, dont plusieurs occupaient des postes importants, exonéra cependant le comité exécutif de la ville et plus particulièrement son président J.O. Asselin.

Selon le magistrat, ceux-ci ne pouvaient être tenus responsables légalement du fait que leurs subordonnés, même s'ils occupaient des postes aussi importants que directeurs de la police, avaient trahi leur confiance autant que celle des contribuables.

Grundman, gestionnaire de longue date

La Presse

MAINTENANT septuagénaire, Irving Grundman a constamment été impliqué dans le monde du sport dans des fonctions d'administrateur.

Il a rapidement été placé dans le monde du commerce puisque son père possédait une boucherie boulevard Saint-Laurent, près de l'avenue des Pins ; il l'a d'ailleurs assisté jusqu'à l'âge de 14 ans, préférant alors volé de ses propres ailes.

Son nom est apparu dans le monde sportif en 1959 quand il est devenu propriétaire du salon de quilles Laurentien, en partenariat avec les frères Guy et Gaby Bolduc. Il faut parler de salon puisque l'endroit comptait 72 allées et il fut le premier à utiliser les planteurs automatiques.

En voulant procéder à l'expansion de son salon, Grundman s'est associé aux frères Peter et Edward Bronfman. Quand ces derniers sont devenus propriétaires du Canadien en août 1978, Grundman, qui agissait déjà comme bras droit du directeur général Sam Pollock, est devenu le nouveau patron du hockey le 8 septembre de la même année.

Sa nomination a mis le feu aux poudres dans l'organisation et Scotty Bowman, qui convoitait le poste, a claqué la porte. C'est sous le règne de Grundman, entre 1978 et 1983, que le Canadien a repêché Doug Wickenheiser, que Pierre Bouchard a été échangé aux Capitals de Washington, etc.

Dans une entrevue accordée au confrère Jean Beaudry au début des années 1980, il affirmait que Harry Truman était son idole. « C'est un homme qui a commencé sa carrière comme vendeur de chaussettes et de chemises dans un magasin avant de devenir l'un des meilleurs présidents des États-Unis », confiait-il.

Contrairement à son idole, il n'aura pas fini sa carrière au niveau national... seulement municipal.



Photothèque, La Presse ©
Irving Grundman



Photo Presse Canadienne ©

Des contribuables manifestent

À la journée-limite pour la remise des déclarations de revenus, près d'une centaine de contribuables s'estimant lésés par une décision de 1995 du gouvernement du Québec ont défilé devant l'Assemblée nationale. Le ministre du Revenu, Guy Julien, a fait la sourde oreille aux revendications du groupe.

L'autonomie gouvernementale aux Innus sera limitée, assure Rémy Trudel

LOUISE LEDUC

LES BLANCS DE la Côte-Nord n'ont pas à s'inquiéter de l'autonomie gouvernementale qui est sur le point d'être accordée aux Innus de leur région, jure Rémy Trudel, ministre d'État à la Population et aux Affaires autochtones. Pour mieux rassurer la population manifestement inquiète des derniers développements, une vaste campagne d'information se tiendra en mai dans les villages concernés.

C'est le message que Rémy Trudel a transmis hier en entrevue téléphonique à *La Presse*, quelques jours après que l'entente de principe conclue entre le gouvernement du Québec et quatre communautés innus eut fait l'objet de fuites dans les médias et exacerbé les plus vives inquiétudes sur la Côte-Nord.

Interrogé sur la portée de cette entente, M. Trudel a souligné qu'« il est trop court de parler d'autonomie gouvernementale. On s'entend simplement pour dire de quelle manière s'exerceront les activités des uns et des autres sur le territoire commun. L'approche n'est pas du tout de dire : Voilà, on vous donne un territoire, et c'est fini, on ne partage plus rien. »

M. Trudel a comparé cette entente à celle conclue avec les Cris de la Baie-James, en février. « On leur a confié pour 70 millions de responsabilités qui étaient jusque-là assumées par le gouvernement du Québec. (...) De la même manière, les Innus pourront se voir confier des activités de développement, de plein air, de chasse et de pêche, de gestion du territoire. »

Et qu'advient-il des pourvoies situées sur ces territoires? « Encore là, nous allons nous entendre pour que les activités des uns s'arriment aux activités des au-

tres. Il n'est pas question de prendre quelque chose à qui que ce soit pour le donner aux autres. »

À plusieurs reprises pendant l'entrevue, M. Trudel a parlé d'une « approche commune » à établir entre les Blancs et leurs voisins innus. Il n'a cependant pas expliqué de quelle manière cela pourrait se vivre sur le terrain ou si cela allait se traduire par la formation de quelconques comités bipartites. Tout au plus a-t-il indiqué que cette « approche commune » allait reposer sur 20 balises.

L'entente ficelée avec les Innus de Natashquan, des Escoumiers, de Pointe-Bleue et de Betsiamites prévoit le versement total de 350 millions à ces quatre communautés, ce qui représenterait environ 28 000 \$ par Innu. Elle signifie aussi l'élargissement de leur territoire, qui ferait notamment passer la réserve de Natashquan de un kilomètre carré à 2500 km². Cette entente n'attend plus que l'approbation du gouvernement fédéral et sa version écrite ne sera pas rendue publique avant cela.

Les négociations avec trois autres communautés innues, celles de la Basse-Côte-Nord, se poursuivent par ailleurs.

Dans toute cette région, la colère gronde et s'est manifestée jusqu'ici par la création de d'associations des droits des Blancs et par des pétitions. Le ministre d'État à la Population et aux Affaires autochtones se dit conscient des préoccupations des citoyens et a donc annoncé hier la mise sur pied de séances d'informations, qui se tiendront du 21 au 30 mai dans diverses municipalités de la Côte-Nord. Des représentants du Secrétariat aux Affaires autochtones et du ministère des Régions répondront alors aux questions des gens.

Que faisait Nizar Nawar à Montréal?

LOUISE LEDUC

LA GENDARMERIE royale du Canada a demandé à son bureau montréalais de faire enquête sur le séjour qu'aurait fait dans la métropole ces dernières années un certain Nizar Nawar, l'auteur d'un attentat suicide en Tunisie qui serait lié à des cellules d'Al-Qaeda.

« Il n'a cependant pas été possible de savoir si la demande d'enquête provient d'un pays étranger ou de la GRC même », a fait savoir le porte-parole montréalais de la Gendarmerie, Richard Huard.

Les rumeurs faisaient état depuis quelques semaines déjà de ce que M. Nawar, d'origine tunisienne, aurait passé quelques années à Montréal et y aurait décroché un diplôme en tourisme. En entrevue téléphonique la semaine dernière, sa famille, installée à Saint-Priest, en banlieue lyonnaise, confirmait que Nizar Nawar avait étudié ces dernières années au Canada, mais ne pouvait confirmer dans quelle ville.

Au début du mois de mars, Nawar aurait contacté pour la dernière fois sa famille, en France, pour lui faire savoir qu'il était en « voyage d'affaire » en Libye. Au quotidien *Le Figaro*, son frère Walid affirmait que Nizar Nawar ne pouvait être au volant de la camionnette qui a servi à l'attentat suicide parce que, disait-il « il n'avait pas son permis »...

L'attentat suicide devant une synagogue de Djerba, survenu le 11 avril, a coûté la vie à 15 personnes, dont 10 Allemands. Selon le ministre de la Défense allemand, Rudolph Scharping, aucun doute possible : « Il s'agit bien d'une attaque terroriste liée à Al-Qaeda. »

Au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, on n'a pas voulu révéler si Nizar Nawar a séjourné au Canada ces dernières années.

En janvier 2002, l'on apprenait que 150 Tunisiens arrivés à Dorval au cours de l'année 2002 grâce à des visas de visiteur sont disparus dans la nature ou ont fait des demandes d'asile politique.

LOCK-OUT À RADIO-CANADA

Des appuis pour les femmes

LOUISE LEDUC

Pas moins de 129 femmes très en vue au Québec et au Canada ont donné leur appui aux syndiquées en lock-out de Radio-Canada qui réclament l'équité salariale.

Parmi ces personnalités issues de tous les milieux se trouvent notamment Phyllis Lambert, directrice fondatrice du Centre canadien d'architecture, Maureen McTeer, avocate et auteure, Lise Bissonnette, directrice de la Bibliothèque nationale du Québec, Andrée Boucher, ex-mairesse de Sainte-Foy, Margaret Atwood, écrivaine, Agnès Grossmann, chef d'orchestre, Madeleine Parent, militante féministe, Sophie Thibault, présentatrice de nouvelles à TVA, de même que Vivian Barbot et Françoise David, respectivement présidente et présidente sortante de la Fédération des femmes du Québec.

« La semaine dernière, on a entendu dire que la question de l'équité salariale était réglée, a noté hier en conférence de presse Lyne Pagé, porte-parole du Comité des femmes du Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC). En réalité, les parties patronale et syndicale se sont tout simplement entendues sur la formation d'un comité d'experts indépendants qui enquêtera pendant un an pour voir s'il y a effectivement discrimination. C'est dire qu'il nous faudra être très vigilantes tout au long de cette année. »

Les syndiquées de Radio-Canada se plaignent notamment de ce que des primes totalisant huit millions soient négociées à la pièce et distribuées de façon discrétionnaire en un système qui défavoriserait les femmes.

Rendez-vous à la taverne

C'est pour mettre en lumière et dénoncer ce « boys club » que les syndiquées de Radio-Canada ont tenu leur conférence de presse d'hier à la taverne La Mère Clavet. En guise d'invitation aux médias, elles avaient fait parvenir leur missive dans une bouteille de bière vide, « la bière des lock-outés, embouteillée à Ottawa », pouvait-on lire sur l'étiquette.

L'ex-animatrice Aline Desjardins, très en vue dans les années 60, 70 et 80, était de la partie. « Je suis ravie que vous vous teniez debout ! a-t-elle lancé à la ronde. Je trouve désolant que la situation n'ait pas évolué. Je me souviens qu'à l'époque, nous avions proposé que tous dévoilent leur contrat de travail. J'ai mis le mien sur la table... mais je n'ai bizarrement jamais vu ceux de mes confrères ! »

Selon une enquête réalisée par le syndicat, les femmes journalistes gagneraient en moyenne 2818 \$ de moins que leurs confrères et les animatrices, 14 728 \$ de moins que leurs semblables de sexe masculin à ancienneté égale.

Réplique de la direction

À cette offensive toute féminine, la direction de Radio-Canada a répliqué par un court communiqué.

« Le SCRC démontre encore aujourd'hui qu'il dépense plus d'énergie à manifester et à faire de la politique qu'à négocier, en organisant et en publicisant un événement sur l'équité hommes-femmes, un enjeu qui a déjà fait l'objet d'une entente à la table de négociation il y a plus de trois semaines, peut-on lire. En dispersant ainsi ses énergies et en maintenant à la table un rythme incompatible avec une volonté de régler rapidement, le SCRC retarde toute entente pendant que la population est privée d'une programmation régulière complète. »

Aujourd'hui, 1^{er} mai, à l'invitation des centrales syndicales, les lock-outés de Radio-Canada mèneront la marche annuelle des travailleurs.

Les policiers ont par ailleurs été appelés devant la maison Radio-Canada en après-midi. La sortie d'une limousine, que les syndiqués ont cru être celle de Robert Rabino-vitch, le PDG de l'entreprise, avait entraîné une bousculade.

Les assistants de réalisation et de production, recherchistes, journalistes, rédacteurs, interviewers, annonceurs et chefs de pupitre de Radio-Canada, basés au Québec et à Moncton, sont en lock-out depuis maintenant plus de cinq semaines. La précarité et la discrimination salariale entre les réseaux français et anglais sont toujours au cœur du litige.

cyberpresse.ca Tout sur le conflit de travail à Radio-Canada à www.cyberpresse.ca/radio-canada

20%
de rabais*

Un fini très lustré offrant une protection supérieure contre la rouille, à utiliser à l'intérieur et à l'extérieur.

15%
de rabais

Un apprêt tout usage, pour toutes les surfaces extérieures et intérieures.

Achèrnce supérieure, cachant exceptionnel.

Peut être recouvert d'un latex ou d'un alkyde.

10%
de rabais

Tous les finis haut de gamme pour des rendements exceptionnels : mat pour un fini riche et doux, velouté pour un fini soyeux, perle pour la chambre d'enfant, résistant aux lavages fréquents et semi-lustre pour les moulures et les endroits très passants.

Vous pourriez **gagner** une luxueuse escapade dans un spa.

L'événement changez de décor!

Votre détaillant Benjamin Moore est toujours prêt à vous faire changer de décor. Participez dès aujourd'hui et courez la chance de gagner l'une des 50 luxueuses escapades dans un spa.*

* Rabais offert sur le contenant de 946 mL seulement. Tous les rabais sont valides du 1^{er} au 12 mai 2002. ** Détails du concours en magasin. Aucun achat requis. Le concours prend fin le 15 juillet 2002.

Benjamin Moore
Les experts en couleur et décoration

Benjamin Moore
PINTURES MOORE

Est de Montréal	Ouest de Montréal	Rive-Nord	Rive-Sud
Décor 8056 8042, rue Saint-Hubert Montréal (514) 270-3944	Centre du Bricoleur Lachine 520, 19 ^e Avenue Montréal (514) 634-8071	Centre de Peinture Mario Melançon 7, rue Baby Joliette (450) 753-9311	Aux Tapis Nadon inc. 568, boul. Lionel-Boulet Varenes (450) 652-3595
Décor Francis inc. 4460, rue Bélanger Est Montréal (514) 722-3530	Belmont Peinture et Tapisserie 4610, rue de Salaberry Montréal (514) 334-4163	Colobar de Pont-Viau enr. 357, boul. des Laurentides Laval (450) 667-7200	Centre de Peinture Suzanne inc. 1614, boul. de Montarville Saint-Bruno (450) 441-2650
Laurier Décor 1216, rue Bélanger Est Montréal (514) 272-1286	Peinture Montréal Métro inc. 3405, ch. de la Côte-Vertu Ville Saint-Laurent (514) 745-3434	Entrepôt du Peintre 406, boul. Arthur-Sauvé Saint-Eustache (450) 472-7013	Couvre-Planchers Riverside inc. 1138, av. Victoria Saint-Lambert (450) 671-7289
Les Décorateurs de Montréal 251, rue Sainte-Catherine Est Montréal (514) 288-2413	Peinture Montréal Métro inc. 3460, boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux (514) 421-1454	Expression Décor 625, boul. Labelle Blainville (450) 435-6800	Couvre-Planchers Belœil inc. 225, quartier Belœil (450) 467-5249
Omni Empire Produits Décoratifs 3455, av. du Parc Montréal (514) 849-1297	Peinture Montréal Métro inc. 2953-A, rue Saint-Charles Kirkland (514) 693-9676	Maison du Décor 380, boul. de la Grande-Côte Boisbriand (450) 433-2242	Décor Taschereau inc. 3955, boul. Taschereau Saint-Hubert (450) 656-1240
Peinture Robert Turcotte 7474, boul. Langelier Saint-Léonard (514) 255-1644	Peinture Plus inc. 1768, rue Dollard Ville Lasalle (514) 363-3401	Peint-O-Thèque inc. 4841, boul. Arthur-Sauvé Laval-Ouest (450) 627-3474	Décoration à Profusion inc. 950, Saint-Laurent Ouest Longueuil (450) 677-3444
Peinture Robert Turcotte 500, boul. Iberville, local 21 Repentigny (450) 581-2992	Quincaillerie J.A. Binette 5583, rue Verdun Montréal (514) 768-1146	Peinture des Seigneurs 550, boul. des Seigneurs Terrebonne (450) 492-0880	Décoration J.P. Bélanger inc. 5777, avenue Auteuil Brossard (450) 676-6733
Quincaillerie de l'Est enr. 8240, rue Hochelaga Est Montréal (514) 353-0030	The Hub 441, boul. Beaconsfield Beaconsfield (514) 695-3389	Peinture Le Corbusier inc. 1808, boul. Le Corbusier Laval (450) 688-8050	Poly-Décor Itée 2100, chemin de Chambly Longueuil (450) 670-3450
Déco-Centre des Pointeliers 12780, rue Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles (514) 645-5939	Rêves et Rénovations 720, boul. Montréal-Toronto Dorval (514) 422-8009	Centre de Décoration Le Corbusier 279, Hector-Lanther Saint-Eustache (450) 623-8800	Peinture et Décoration de Mortagne 387, boul. de Mortagne Boucherville (450) 449-0500
Rénocentre DG inc. 5890, rue Saint-Jacques Ouest Montréal (514) 482-8381	Tapis Pincourt inc. 84, 5 ^e Avenue Pincourt (514) 453-7947	Quincaillerie Guy Racine Itée 335, boul. Chomedey Laval (450) 681-7575	Décoration Raymond Landry inc. 940, Mgr Langlois Valleyfield (450) 373-1234
Robert Turcotte inc. 17, rue Rivest Le Gardeur (450) 585-2700	Rive-Nord	Quincaillerie Valiquette inc. 1889, boul. des Laurentides Laval (450) 667-1270	R. Marcl & Frères inc. 99, Principale Châteauguay (450) 692-9992
Ouest de Montréal	La Maison du Peintre Itée 2975, boul. de la Concorde Est Laval (450) 661-4111	R. Marcl & Frères inc. 180, Principale Saint-Sauveur (450) 227-2627	R. Marcl & Frères inc. 254, Saint-Régis Saint-Constant (450) 632-4727
Centre de Décoration Dollard 4073, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 620-3202	Belmont Décoration - Peinture 984, boul. Moody Terrebonne (450) 471-1156		

YVES BOISVERT
yboisver@lapresse.ca

Corruption : qui osera parler ?

Une autre belle semaine pour Gérard Tremblay ! Et on n'est que mercredi ! Deux conseillers municipaux arrêtés pour avoir présumément reçu un pot-de-vin afin de favoriser un changement de zonage : c'est, de loin, l'affaire la plus grave à avoir touché l'administration du nouveau maire.

On n'est plus dans le domaine de l'« éthique » politique. On n'est pas dans les marécages du favoritisme, des renvois d'ascenseurs et des arrosages de petits amis politiques. On est carrément, si ça se confirme, sur le terrain du droit criminel.

On n'a pas besoin d'écrire une seule ligne de règlement, pas le moindre code de conduite à ce sujet : ce dont on soupçonne Irving Grundman et René Dussault est un crime. Il y a tout ce qu'il faut dans le Code criminel pour y faire face.

Comme quoi la moralité politique ne viendra jamais des lois et des règlements, mais bien de la fibre morale de ceux qui en font métier.

Cela n'a évidemment rien à voir avec Gérard Tremblay personnellement. C'est une affaire de Saint-Laurent à laquelle n'est absolument pas mêlé le maire.

Et en même temps, cela le regarde comme cela nous regarde tous. Au fait, il a choisi ces gens-là.

Question faussement naïve : y a-t-il ailleurs des pratiques telles que celles reprochées aux deux hommes, dans d'autres arrondissements ou dans d'autres villes ? La vérité inavouable, c'est que oui.

Bien des entrepreneurs vous confieront, comme ils le disent anonymement aux journalistes, qu'ils ont obtenu un contrat, un changement de zonage, un permis... moyennant quelques dollars. D'autres vous diront qu'ils ont refusé de faire affaire avec

telle administration parce qu'on leur a demandé une enveloppe.

Mais qui veut en parler publiquement ? Pour obtenir quoi ? Pour être « brûlé » à gauche et à droite ? Pour ne plus avoir de contrats ? Pour recevoir des menaces ?

Il y a donc ceux qui en profitent, ou qui l'acceptent, et qui n'ont pas intérêt à le dire. D'autres qui ont peur.

Et il y a, au milieu, plein d'indifférence. Considérez un instant l'attitude d'un ministre du cabinet Landry, Guy Chevrette — maintenant *analyste politique* à TVA, n'est-ce pas merveilleux !

M. Chevrette révélait à la télé il y a quelques mois à peine qu'il a reçu dans son bureau une avocate qui lui a offert, en 1989, une valise pleine d'un demi-million en petites coupures pour s'opposer au projet d'étatisation des loteries vidéo. Il était dans l'opposition, simple député de Joliette.

Qu'a-t-il fait ? Rien.

C'était sa parole contre celle d'une avocate, a-t-il expliqué. Or, que vaut la parole d'un ministre contre celle d'une avocate véreuse (il faut bien l'être pour offrir un pot-de-vin à un ministre) ? Selon M. Chevrette, apparemment, pas assez pour appeler la police.

« On était en pleine campagne électorale, on s'est dit, que le diable l'emporte », a-t-il dit à Paul Arcand.

C'est pas beau, ça ? On lui souhaite une longue carrière d'analyste politique.

Que le diable l'emporte !

C'est exactement ce qu'il fait le plus souvent, d'ailleurs, le diable.



L'étonnement ne vient donc pas tant de ce que deux politiciens municipaux soient arrêtés pour corruption. Remontez 25 ans en arrière, c'était un vrai festival d'accusations du genre.

Non, l'étonnant, c'est que la Sûreté du Québec s'intéresse à nouveau à ce genre de dossiers.

C'est une excellente nouvelle.

■ ■ ■

Pendant ce temps-là, même s'il n'a rien à voir avec « cela », Gérard Tremblay se retrouve encore en mode « gestion de crise ». Il y en a eu à peu près une par semaine depuis son arrivée à la mairie, il y a quatre mois.

À commencer par des questions périphériques comme la taille démesurée de son cabinet, suivi du congédiement du quart de ce personnel. Aussi le contrat de consultation à son ancienne firme, la comédie de L'Île-Dorval, toutes sortes de choses plus ou moins sous son contrôle.

« On passe notre temps à éteindre des feux, on n'a même pas le temps de s'occuper de la nouvelle ville », dit un proche de Gérard Tremblay.

M. Tremblay fait face plus tôt que prévu à deux problèmes. D'abord, la vraie nature de sa coalition. D'un côté les gens du RCM, qui professent les vertus de la transparence et de la moralité. De l'autre... bien des gens qui avaient leurs petites habitudes dans les villes de banlieue, et qui n'ont pas été inquiétés jusqu'à maintenant.

Alors en plus d'apprendre à être maire — ce qui n'a été facile ni pour Jean Doré ni pour Pierre Bourque, convenons-en — il doit inventer une ville.

Malheureusement ou heureusement, s'occuper de la nouvelle ville, c'est aussi « harmoniser les cultures ». Soyons clair : il y a des grands coups de balai à donner.

Tout a été résumé ce jour d'hiver où le président du comité exécutif, Frank Zampino (ex-maire de Saint-Léonard) a dit le fond de sa pensée en défendant l'octroi d'un contrat à un ami du parti de M. Tremblay : « Ce ne sont pas les assistés sociaux qui vont financer nos campagnes. »

Il a présenté ses excuses le lendemain en disant que cette déclaration ne représentait pas ses « vraies valeurs ».

Oh yeah ?

Voilà au contraire, résumée avec une exemplaire limpidité, toute la philosophie démocratique municipale dominante dans plusieurs villes du Québec.

On lui a reproché son mépris pour les assistés sociaux. Il aurait aussi fallu lui reprocher son mépris pour tous les autres qui paient pour les amitiés politiques.

Gérard Tremblay a bien réagi devant la nouvelle de l'arrestation des conseillers de Saint-Laurent. Il les a expulsés du caucus et a offert l'entière collaboration de l'administration.

Son problème, à lui, n'en est pas un d'intégrité. Mais de leadership. On attend encore qu'il trace des lignes. Claires. Sans états d'âme.

En un mot, qu'il soit le maire.

Une première : Terre-Neuve interdira le cellulaire au volant

Presse Canadienne

ST-JEAN, T.-N. — Terre-Neuve deviendra bientôt la première province canadienne à interdire aux automobilistes d'utiliser un téléphone cellulaire lorsqu'ils conduisent un véhicule.

« Nous sommes convaincus que l'utilisation d'un cellulaire par le conducteur est une source de distraction », a déclaré hier le ministre des Services gouvernementaux, Walter Noel, alors qu'il déposait le projet de loi à l'assemblée législative.

L'interdiction ne s'appliquera cependant pas aux passagers, ni aux conducteurs utilisant des appareils mains libres.

Des lois semblables ont déjà été proposées dans l'État de New York et dans 14 juridictions locales des États-Unis, ainsi que dans 30 autres pays, a souligné le gouvernement libéral de Terre-Neuve.

Le ministre Noel a cité un sondage récent selon lequel 39 % des résidents de Terre-Neuve et du Labrador croient que l'utilisation d'un appareil mains libres est acceptable pour un conducteur. Une étude scientifique a néanmoins démontré que le fait de parler dans un téléphone cellulaire — portable ou mains libres — en conduisant quadruple les risques d'accident.

L'article, publié il y a quelques années dans le *New England Journal of Medicine*, a été écrit par le Dr Donald Redelmeier, professeur de médecine à l'Université de Toronto, et le Dr Robert Tibshirani, de l'Université Stanford, en Californie.

« Ce qui est important, ce n'est pas tant de garder les mains sur le

volant que de rester attentif à ce qui se passe sur la route », a expliqué le Dr Redelmeier en entrevue. « D'un point de vue théorique, il est difficile de justifier une réglementation interdisant les appareils portables et autorisant les appareils mains libres. »

Certains associations d'automobilistes et organismes de santé, dont l'Association médicale canadienne, ont demandé à toutes les provinces d'interdire l'utilisation du téléphone cellulaire au volant.

Pour sa part, le Conseil canadien de la sécurité estime qu'il n'existe pas assez de preuves pour conclure que les cellulaires représentent une menace pour la sécurité sur les routes.

Le Conseil souligne que depuis 1993, le nombre de téléphones cellulaires est passé de 1,8 million à 10 millions au Canada, et que durant la même période, les décès et les blessures attribuables à des accidents de la route ont diminué de 10 pour cent.

Avis public

Ville de Montréal

Consultation publique
Commission de la présidence
Mesures pour améliorer la participation des citoyens et des citoyennes aux assemblées du conseil

Les aspects suivants pourront notamment faire l'objet de cette réflexion : accessibilité des citoyens à l'hôtel de ville, période de questions, aménagement des lieux, diffusion et accès à l'information, avis publics.

Les interventions pourront être faites verbalement ou par écrit et les personnes souhaitant faire valoir leur point de vue doivent s'inscrire d'ici le 13 mai.

Date : Le mardi 14 mai 2002
Heure : 19 h
Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

La documentation est disponible pour consultation dans les bureaux d'arrondissement et au Service du greffe.

Une période de questions est réservée au public. Toute personne qui désire poser une question doit s'inscrire entre 18 h 45 et 19 h.

Renseignements et inscription :
Service du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal H2Y 1C6
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca

(514) 872-3770
(514) 872-9964 (fax)

EN VOYAGE AVEC NOUS
Les mercredis et samedis dans **La Presse**

VACANCES VOYAGE

L'occasion fait le bonheur.
L'émotion en boîte.

De notre collection Classique, pendentif à cœur orné de diamants, en or blanc ou jaune, à compter de 950 \$; boucles d'oreille à diamants, en or blanc et jaune, 1 100 \$.

BIRKS
DIAMANTS. depuis 1879

1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

jazz pour Bay Street

Atterrir à 8 minutes du centre-ville de Toronto, ça vous branche ?

Maintenant que nous offrons 7 vols quotidiens en semaine pour l'aéroport du centre-ville de Toronto, il y en aura certainement un qui s'accordera avec vos rendez-vous d'affaires. Atterrissez à 8 h ou à 8 h 35 au cœur de la ville et repartez à 16 h 30, 17 h 30, 18 h 30 ou 19 h 30. Cool. Ça met du swing dans les affaires.

Visitez voljazz.ca ou composez le 1 888 247-2262
Nouveaux vols à compter du 5 mai.

✈ STAR ALLIANCE ✈ **Aéroplan**
Air Canada Régional Inc. exploitée sous le nom Air Canada Jazz

Des solutions pour la crise des porcheries

JUDITH LACHAPELLE

LE GOUVERNEMENT annoncera vraisemblablement aujourd'hui, à la sortie de la réunion du Conseil des ministres, de nouvelles mesures qui devraient aider à dénouer certains conflits entre les municipalités et les producteurs de porc qui veulent s'y implanter.

Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, a laissé entendre vendredi qu'il allait proposer une loi omnibus qui allait donner plus de pouvoirs aux municipalités pour restreindre la production porcine sur leur territoire.

Est-ce que ces nouveaux pouvoirs satisferont ceux qui réclament un moratoire pur et simple sur l'implantation de nouvelles fermes porcines? Le week-end dernier, c'était au tour des délégués de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) d'adopter une résolution en ce sens. D'autres villes et municipalités régionales de comté (MRC) ont déjà fait savoir qu'elles s'opposeraient à tout nouveau projet de porcherie sur leur territoire.

L'ancien ministre de l'Agriculture devenu maire de Lévis, Jean Garon, appuie aussi les opposants. « Le problème, ce ne sont pas les porcheries, a-t-il déclaré lors du congrès de l'UMQ. C'est le manque de surveillance. Le ministère de l'Environnement ne gère pas efficacement l'environnement. Nous ne sommes pas des ennemis des agriculteurs. Mais il faut mettre un bouchon dans le fond du bain parce que les autorités provinciales sont incapables de surveiller les méthodes d'épandage. »

Manifestation à Québec

Projet de loi ou pas, l'Union paysanne compte toujours aller manifester à Québec samedi prochain. La contestation, qui devait d'abord se concentrer sur la production porcine au Québec, s'étend maintenant à une dénonciation globale de « l'agriculture industrielle ».

Les organisateurs ne peuvent dire combien ils attendent de manifestants, mais précisent que des autobus partiront d'un peu partout pour converger vers Québec samedi matin.

Par solidarité pour les journalistes de Radio-Canada en lock-out, l'Union paysanne a annoncé qu'elle s'opposera à la présence des caméras de la société publique à la manifestation.

Les libéraux supprimeraient le financement aux producteurs agricoles qui polluent

GILLES NORMAND

QUÉBEC – Le Parti libéral du Québec (PLQ) croit détenir la solution à la pollution provenant de la production agricole. S'il forme le prochain gouvernement, le parti de Jean Charest refusera toute aide de l'État aux producteurs qui ne se conforment pas aux normes environnementales.

C'est ce qu'ont affirmé hier, en conférence de presse, les députés libéraux Robert Benoit, Pierre Paradis, Nathalie Normandeau et David Whissell en annonçant la solution qu'ils proposent pour contrer la pollution agricole.

En premier lieu, un mandat spécial sera confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour qu'il mène une enquête et tienne des consultations publiques à l'échelle du Québec sur la gestion de l'ensemble des fumiers et l'utilisation des fertilisants ainsi que les problèmes environnementaux qui en découlent. Le BAPE devra ensuite formuler des recommandations au gouvernement.

« À partir du moment où nous prendrons le pouvoir — mais nous invitons le gouvernement à le faire immédiatement —, nous allons créer une enquête du BAPE qui durera environ 18 mois sur l'ensemble de la gestion des fumiers à la grandeur du Québec », a précisé Robert Benoit.

Un gouvernement libéral offrirait de plus aux MRC, aux communautés métropolitaines et à la Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais la possibilité de demander un moratoire sur le développement de l'industrie porcine sur leur territoire jusqu'à ce que soit complété le mandat extraordinaire confié au BAPE et que le gouvernement ait ensuite fait adopter une réglementation pertinente.

Boisclair prépare une réforme

Invité à commenter la sortie des libéraux, le ministre de l'Environnement, André Boisclair, a déclaré qu'il travaillait à une réforme concernant la production agricole et qu'il la ferait connaître au cours des prochains jours. Il a même dit souhaiter la faire adopter avant l'ajournement de la session, à la fin de juin.

« Nous sommes engagés dans un dialogue intense avec l'ensemble de nos partenaires du monde environnemental et du milieu agricole, et les consensus semblent se dessiner », a expliqué M. Boisclair, ajoutant qu'il lui semblait qu'une partie de la solution résidait dans le développement technologique.

« Je veux une approche particulière pour l'industrie porcine », a-t-il ajouté.

Les libéraux estiment quant à eux qu'il faudrait réaliser rapidement un inventaire précis de l'ensemble des populations animales déjà en place dans le but d'instaurer, dans les meilleurs délais, la gestion de l'ensemble des déjections animales sur la base de fermes individuelles. Si on a beaucoup parlé de la production porcine, il n'en reste pas moins que les normes environnementales devront aussi s'appliquer à la production du boeuf et du poulet.

Nathalie Normandeau s'est dite préoccupée par la contamination par le purin de porc des rivières à saumon de la Gaspésie.

Déjà en fin de semaine, l'Union paysanne, appuyée par les saumonniers qui refusent l'implantation de mégaporcheries dans les environs des rivières à saumons, a trouvé une alliée de taille en l'Union des municipalités du Québec (UMQ) réunie en congrès à Québec. Cette dernière, en effet, demande que la future politique de contrôle de la pollution agricole, à laquelle travaille le gouvernement, soit confié à une commission indépendante relevant du BAPE.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Ils ont des bouilles sympathiques, mais les déjections de ces animaux donnent des maux de tête aux responsables des questions environnementales.

Soutien financier

Le PLQ ne veut évidemment pas compromettre les milliers d'emplois, en particulier dans la sous-traitance, qui sont reliés à l'industrie porcine. Une telle réforme, selon ces députés, doit être accompagnée d'importantes mesures pour soutenir les entreprises de production agricole, afin qu'elles puissent acquérir l'équipement nécessaire à une activité respectueuse de l'environnement.

Ainsi, l'opposition libérale demande au gouvernement de mettre en place un programme d'appui financier substantiel qui couvrira

90 % des coûts reliés à l'achat d'équipement et à la construction d'infrastructures individuelles ou collectives nécessaires à la préservation des ressources et à la lutte contre la pollution agricole. Les sommes rendues disponibles pourraient également servir à la réalisation de projets visant la substitution d'engrais chimiques par des engrais naturels.

Le député David Whissell a indiqué que cette mesure serait accompagnée d'une politique stricte d'écoconditionnalité limitant l'aide financière gouvernementale aux entreprises qui respectent les normes environnementales établies.

Le jardin secret

Gala beauté et fragrances 2002 à la Baie :

la Place Vertu, le 1^{er} mai; Jardins Dorval, le 2 mai;

Centre Laval, le 2 mai; Mail Champlain, le 7 mai;

Centre Rockland, le 8 mai;

Promenades Saint-Bruno, le 10 mai

Venez vous familiariser avec les nouvelles collections de maquillage et de fragrances printemps 2002.

Achetez un billet à 10 \$ et nous remettrons 2 \$ à la fondation

Belle et bien dans sa peau qui aide les femmes vivant avec le cancer à améliorer leur apparence et leur estime de soi.

Le montant de 8 \$ restant sera déduit de votre achat beauté et fragrances la journée du gala.

Tirages*

Obtenez une participation à nos tirages par tranche d'achat de 25 \$ (avant taxes) de produits de beauté et fragrances.

Vous pourriez gagner l'un de nos 2 prix :

1^{er} prix : un voyage pour 2 personnes à Las Vegas comprenant le transport aérien sur les ailes de Delta et l'hébergement de 4 nuitées à l'hôtel Imperial Palace, en collaboration avec l'agence Voyages la Baie. Une valeur de 1 500 \$. Précisions en magasin.

2^e prix : 1 000 000 de points Primes HBC

Vous pouvez acheter vos billets au rayon des produits de beauté et fragrances ou par téléphone : la Place Vertu (514) 332-4550; Jardins Dorval (514) 631-6741; Centre Laval (450) 688-8970; Promenades Saint-Bruno (450) 653-4455; Mail Champlain (450) 466-3220; Centre Rockland (514) 739-5521.



la **Baie**



*AUCUN ACHAT REQUIS POUR PARTICIPER : il suffit de soumettre un court texte de 50 mots écrit à la main expliquant ce qui vous fait dire « J'aime, j'achète » à la Baie.

Aucun contrat en vue pour la mission Landry au Pérou et au Chili

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La mission en Amérique du Sud « n'est pas jouée d'avance, il faudra travailler pour obtenir des résultats », a dit hier le premier ministre Bernard Landry.

Les 11 Missions Québec organisées depuis le premier voyage de Lucien Bouchard en Chine en 1997 ont suscité 4,6 milliards de retombées, a souligné de son côté la ministre des Affaires internationales, Louise Beaudoin. Environ 40 % de ces annonces étaient des contrats fermes, le reste des lettres d'intention. Le taux de satisfaction des participants, les gens d'affaires qui font partie de ces délégations s'élève toutefois à 95 %, a-t-elle précisé.

Le premier ministre s'envolera samedi avec une soixantaine d'entrepreneurs, en majorité issu du secteur minier, pour une mission commerciale qui le mènera au Pérou et au Chili. « C'est une mission de prospection, rien n'est joué d'avance », disait hier M. Landry à l'entrée de la réunion hebdomadaire de son caucus. Il sera absent du Québec du 4 au 11 mai.

Aucun contrat n'est en vue pour cette mission Pérou-Chili dont l'objectif est de « défricher le terrain, établir des contacts, développer des marchés, d'établir de nouveaux partenariats ». Les gens d'affaires réclament du gouvernement des interventions susceptibles de les rapprocher d'éventuels partenaires étrangers, ces « maillages » dont les retombées s'observent souvent à moyen et long terme.

Sur le plan politique, la mission permettra à M. Landry de rencontrer les présidents Alejandro Toledo au Pérou et Ricardo Lagos au Chili. Ce sera une première dans les deux cas. Il y a deux ans, Lucien Bouchard était passé au Chili sans pouvoir rencontrer le président Lagos.

Fait à signaler, cette mission comportera pour la première fois un volet d'aide humanitaire pour la mission au Pérou. Le Secrétaire à l'aide internationale, qui se finance à même un pourcentage des profits des casinos, financera deux projets conjointement avec l'Office Québec-Amériques, responsable de stages à l'étranger pour des jeunes professionnels québécois, l'un dans le secteur les arts, l'autre dans la santé.

Par ailleurs, même si ses derniers séjours à l'étranger ont donné prise à des dérapages politiques au Québec — des propos incendiaires de ses ministres Guy Chevrette et Jacques Brassard à l'époque —, M. Landry dit partir « avec enthousiasme » pour l'Amérique du Sud, qu'il connaît bien. « Mes troupes sont solides, M^{me} Marois va bien présider le Conseil des ministres », a dit M. Landry, qui amènera avec lui son disciple, le ministre démissionnaire Gilles Baril. « Il se débrouille bien en espagnol et il a une expertise particulière en santé et en désintoxication », a expliqué M. Landry pour justifier la présence du député de Berthier.

Lors de ses absences de janvier, la pagaille s'était emparée du Conseil des ministres. « C'était des phénomènes accidentels, le gouvernement fait bien son travail », a ajouté M. Landry.

Los Angeles aura sa délégation officielle

QUÉBEC — La ministre des Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, a annoncé hier que le bureau du Québec à Los Angeles deviendrait une vraie délégation à compter du 15 mai. M^{me} Beaudoin ira inaugurer le nouvel avant-poste diplomatique, qui vient selon elle compléter le réseau québécois aux États-Unis. « Nous possédons désormais un réseau couvrant l'ensemble des régions aux États-Unis et adapté selon les priorités et les intérêts », a-t-elle déclaré. Le Québec comptera désormais des délégations à New York, Boston, Chicago et Los Angeles, un bureau à Miami, une antenne commerciale à Atlanta et un bureau du tourisme à Washington. — PC

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS

CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, WINDSOR, VICTORIEN

ALUMINIUM OU CÈDRE

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

WWW.ZYTCO.COM

514-335-2050

ARÊTES OU RECOUBRÉS ESTIMATION SANS FRAIS 800-361-9232

Les maisons de ville Laurentiennes

ARCHITECTURE ORIGINALE, ÉLÉGANTES ET CHALEUREUSES

2, 3 ou 4 chambres

à partir de 2025 pi. car.

à partir de 169 000\$ tx. incl.

www.rodimax.com

LES MAISONS DE VILLE LAURENTIENNES INC. RBO 8270-9064-24

7030 boul. Henri-Bourassa O. / (514) 832-0494/336-1811

Les prêts et bourses ouverts aux étudiants à temps partiel

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Le régime de prêts et bourses mis en place par le gouvernement québécois ouvre désormais sa porte aux étudiants à temps partiel ainsi qu'à ceux qui suivent une formation professionnelle au secondaire.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, en déposant son projet de loi fort attendu modifiant la Loi sur l'aide financière aux études.

« Ce projet de loi prévoit des modifications au programme de prêts et bourses afin de permettre à certaines personnes qui poursuivent leurs études à temps partiel, en raison de leur situation familiale, de bénéficier de ce programme d'aide financière », a déclaré M. Simard devant l'Assemblée nationale.

Des données recueillies par la Fédération étudiante universitaire du Québec révèlent que 70 % des étudiants à temps partiel sont des femmes, dont la moitié proviennent d'un milieu familial à statut économiquement précaire et dont 40 % ont des enfants à leur charge. La FEUQ a d'ailleurs applaudi hier cette annonce attendue depuis longtemps.

« Sept ans après le rapport MacDonald, les étudiants à temps partiel auront enfin accès à l'aide financière aux études. Le projet de loi permettra à plusieurs étudiants qui vivaient jusque-là une réalité particulière d'accéder aux études postsecondaires, notamment les mères de familles monoparentales », s'est réjoui le président de la fédération, Nicolas Brisson.

C'est une somme de 7,2 millions que le gouvernement consent à investir pour la mise en place de ce programme d'aide accessible aux étudiants à temps partiel. Ce coup de pouce attendu depuis nombre d'années concrétise un engagement du PQ pris lors de la dernière campagne électorale. Cette mesure va permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à des études postsecondaires en plus d'encourager ceux qui doivent étudier tout en travaillant.

Pour être reconnu comme étudiant à temps partiel et être admissible au régime de prêt, l'étudiant doit accumuler, pour un même trimestre, de 76 à 179 heures de cours en formation professionnelle au secondaire. Au collégial, il doit être inscrit à deux ou trois cours tandis qu'à l'université, il doit être inscrit à des cours donnant l'équivalent de six à 11 crédits.

Baril laisserait sa circonscription à Levine

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après Vachon, après Marie-Victorin et Masson, après L'Assomption et même Marguerite-D'Youville, les stratèges de Bernard Landry ont finalement fait leur choix, le PQ vise désormais la circonscription de Berthier pour y faire atterrir le ministre non élu David Levine.

« M. Levine ira au bon moment, au bon endroit », s'est contenté de dire hier le premier ministre Bernard Landry, refusant de commenter les informations qui commencent à circuler sur des rencontres déjà prévues entre le candidat Levine et les militants péquistes de Berthier.

La circonscription était représentée depuis 1994 par Gilles Baril qui a annoncé sa démission en février, à la suite des reportages sur les activités d'un de ses amis, André Desroches, lobbyiste. Des sources fiables indiquent que M. Baril est prêt non seulement à céder sa place, mais aussi à faire campagne pour aider son collègue Levine. Cette élection complémentaire sera un test crucial pour Bernard Landry qui vient d'en perdre trois.

Il est acquis que les élections complémentaires dans Vimont, Joliette et Lac-Saint-Jean seront déclenchées avant l'été, probablement pour le 17 juin, et M. Landry compte bien pouvoir annoncer une complémentaire pour son ministre délégué à la Santé dans la même série.

Par ailleurs, M. Desroches a désormais fermé ses bureaux à Montréal. Sa firme, Oxygène 9, partageait des locaux avec une boîte de publicité qui avait obtenu d'importants mandats gouvernementaux l'automne dernier, LG 2.

Rappelons que pendant un certain temps, les conseillers de Bernard Landry ont eu les yeux tournés vers L'Assomption, mais la détermination du député péquiste Jean-Claude St-André à demeurer en poste jusqu'aux prochaines élections les a refroidis. Un député est carrément indélogable s'il refuse de démissionner. Même scénario avec le député François Beaulne, de Marguerite-D'Youville, rencontré la semaine dernière par les permanents du PQ. Dans Masson, la meilleure circonscription péquiste, le député Gilles Labbé veut terminer son mandat, et il semblerait que beaucoup de militants de l'endroit se pointent déjà pour la succession.

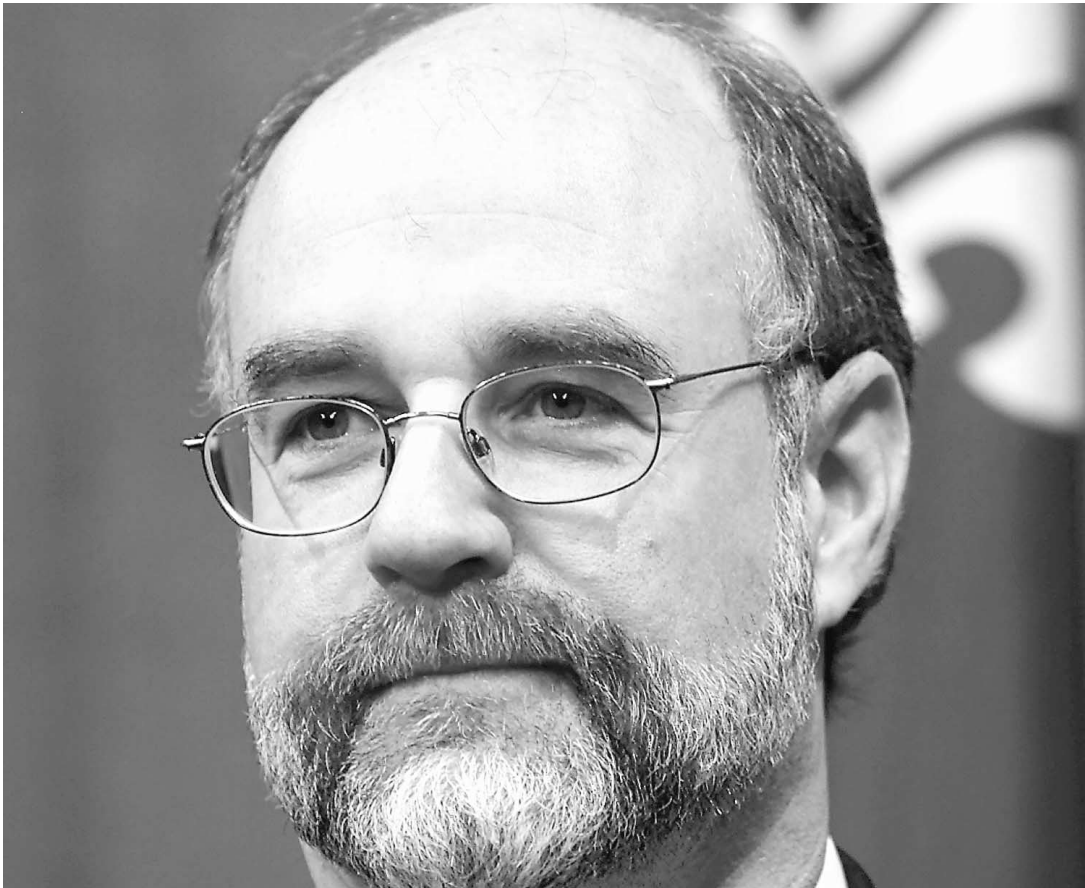


Photo PC

Le ministre délégué à la Santé, David Levine.

Le PQ avait obtenu 55 % des voix dans Berthier aux dernières élections, mais grâce surtout à la popularité du candidat Baril. Entre 1981 et 1994, cette circonscription longtemps unioniste était détenue par le libéral Albert Houde.

M. Levine n'a pas d'attache dans Berthier, mais François Legault, résident de Montréal n'en avait pas davantage dans Rousseau et rien ne destinait Sylvain Simard, résident de Gatineau, à représenter les gens de Sorel.

Devant le refus du candidat Pierre Pa-

quette de porter les couleurs du PQ dans Joliette, M. Landry a fait contre mauvaise fortune bon cœur. L'ex-syndicaliste n'a fait que suivre la volonté des chefs du PQ et du Bloc qui ne « souhaitaient pas de transferts massifs » de bloquistes vers les investitures péquistes, a dit M. Landry. Quand on lui rappelle qu'il avait lui-même sollicité M. Paquette au téléphone il y a une semaine, M. Landry souligne que ce coup de fil visait seulement à assurer le député bloquiste qu'il pourrait être candidat dans Joliette, si la direction péquiste le souhaitait.

« Une affaire de confiance »

CHAMBLY Honda **HAMEL Honda**

ON Y VIENT DE PARTOUT !
POUR LE SERVICE ET LA CONFIANCE

ACCORD LX 2002

298\$^{*/mois}
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS **OU**
23 000\$^{**}

ÉDITION SPÉCIALE

ACCORD SE 2002 **EN PLUS**

- ✓ Toit ouvrant électrique
- ✓ Freins ABS
- ✓ CD/cassette
- ✓ Sièges chauffants
- ✓ Roues d'aluminium
- ✓ 0\$ dépôt de sécurité

316\$^{*/mois} **INCLUTANT**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS **OU**
24 800\$^{**}

CIVIC DX BERLINE 2002

198\$^{*/mois}
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS **OU**
15 900\$^{**}

INCLUTANT

- ✓ Moteur 1,7 litre à SACT et 16 soupapes
- ✓ Antivol immobilisateur
- ✓ Radio AM/FM stéréo / 4 haut-parleurs
- ✓ 96 000 km inclus
- ✓ 0\$ dépôt de sécurité
- ✓ 0\$ comptant disponible

GROUPE VALEUR PLUS

CIVIC DX-G 2002 **EN PLUS**

- ✓ Air climatisé
- ✓ Lecteur de disque
- ✓ Déverrouillage à distance
- ✓ 0\$ dépôt de sécurité

222\$^{*/mois} **INCLUTANT**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS **OU**
17 500\$^{**}

NOUVEAU!
TEMPS LIMITÉ
4.8%
\$ à l'achat \$
jusqu'à 60 mois
SUR TOUS NOS ACCORD 2002

CRV LX 2002

338\$^{*/mois}
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS **OU**
26 900\$^{**}

INCLUTANT

- ✓ Climatiseur sans CFC
- ✓ Ensemble électrique
- ✓ Freins antiblocage (ABS)
- ✓ Radio AM/FM CD cassette
- ✓ Moteur 2,4 litres, I-VTEC, 160 ch.
- ✓ Roues stylisées de 15"
- ✓ 96 000 km inclus
- ✓ 0\$ comptant disponible

GROUPE VALEUR PLUS

CRV EX PLUS 2002 **EN PLUS**

- ✓ CD 6 disques
- ✓ Vitres teintées
- ✓ Jantes
- ✓ Miroirs chauffants
- ✓ Télécommande
- ✓ Miroirs assortis

356\$^{*/mois} **INCLUTANT**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS **OU**
28 700\$^{**}

* Location de 48 mois taxes en sus, comptant ou échange Équivalent Civic Berline DX 2002 (1 895 \$) 0\$ comptant disponible. Civic Berline DX-G 2002 (1 895 \$) 0\$ comptant disponible. Civic DX coupé Sport 2002 (1 995 \$) 0\$ comptant disponible. Civic LX coupé Sport (1 995 \$) 0\$ comptant disponible. Accord LX 2002 (2 474 \$) 0\$ comptant disponible. Accord SE 2002 (2 437 \$) 0\$ comptant disponible. CRV LX 2002 (4 285 \$) 0\$ comptant disponible. CRV EX Plus (4 500 \$) 0\$ comptant disponible. 96 000 km inclus. Illustrations à titre de référence et valeur résiduelle garantie. Détails sur place. ** Taxes, transport et préparation en sus sur achat.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21H

HAMEL Honda **CHAMBLY Honda**

Sortie 25^e avenue
332, rue Dubois, voie de service de la 640 à St-Eustache
514 875-1919
hamelhonda.com

850, boulevard Périgny, route 112, Chambly
514 990-6699
(450) 658-6699 **HONDA**

De +30°C à -30°C, nous avons ce qu'il vous faut.

ÉCOLOGIQUE ET DE GRANDE QUALITÉ

- Produit canadien
- Gaz propane ou naturel
- Garantie à vie
- Selon votre budget

LAISSEZ-NOUS VOUS OFFRIR UNE BONNE BRISE...

Spécialiste en climatisation murale, portative ou de plafond, avec ou sans conduit, pour un environnement sain et confortable

La bonne braise

Une maison reconnue depuis 21 ans
www.labonnebraise.qc.ca

2 salles de montre pour mieux vous servir

MONTRÉAL
10307, boul. Saint-Michel, Montréal
(514) 327-1717

WEST-ISLAND
15 E, rue Cartier, Pointe-Claire
(514) 693-1117

FABRICVILLE **NOTRE BAIL EST TERMINÉ**
à notre magasin à:
6854, rue Jean Talon est

LIQUIDATION FINALE

C'EST LE DÉCOMPTÉ!
LES PORTES FERMENT
DANS 2 SEMAINES

TOUT DOIT ÊTRE VENDU IMMÉDIATEMENT!

75%
Des MILLIERS de mètres à ÉCOULER!
de rabais

SANS EXCEPTIONS!

1 seul endroit: **FABRICVILLE**
6854, rue Jean Talon est (514) 899-0060

25^e ANNIVERSAIRE

Tout ce qu'il vous faut....

Pour une allure fraîche, décontractée et pleine d'épargnes!

C'est le super solde de mai pour hommes et femmes!

L'Équipeur

Consultez notre circulaire dans le journal d'aujourd'hui pour en savoir davantage

Coderre maintient sa comparaison Alliance-Le Pen



Photo PC
Le ministre Denis Coderre a continué de guerroyer avec l'Alliance canadienne, en Chambre, hier. Aux premières loges, le vice-premier ministre John Manley.

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre de l'Immigration, Denis Coderre, persiste et signe : l'Alliance canadienne se comporte comme le Front national de Jean-Marie Le Pen en décrivant les immigrants et les réfugiés qui débarquent au Canada comme des « terroristes potentiels ».

Loin de tempérer ses propos controversés de lundi aux Communes, le ministre a plutôt décidé hier de lancer de nouvelles flèches à l'endroit des députés de l'Alliance canadienne qui critiquent le système d'immigration et réclament un resserrement des règles touchant l'entrée des réfugiés au pays.

Le premier ministre Jean Chrétien a ajouté son grain de sel en affirmant que les alliés tiennent à la Chambre des communes des propos au sujet des immigrants « qui ressemblent à ce qu'on entend parfois en France ».

Cette question a d'ailleurs donné lieu hier aux Communes à des échanges virulents entre l'opposition officielle et les poids lourds du gouvernement Chrétien.

L'Alliance canadienne a utilisé tout le temps qui lui est imparti durant la période de questions hier afin de bombarder à nouveau le ministre Coderre de questions à la suite de la diffusion, dimanche durant le magazine *60 Minutes* de CBS, d'un reportage qui décrit le Canada comme un paradis de terroristes.

Une députée alliée, Diane Ablonczy, a même réclaté que le gouvernement fédéral adopte une loi qui déporterait aux États-Unis tous les demandeurs de statut de réfugié au Canada qui sont entrés au pays en traversant la frontière américaine.

Elle a soutenu qu'une telle mesure, qui ne mettrait pas en danger la vie des réfugiés, permettrait de désengorger le système d'immigration et d'accélérer les démarches d'ap-

probation dans le cas des demandeurs de statut de réfugié en provenance d'autres pays. Jusqu'ici cette année, environ 72 % des demandeurs de statut de réfugié au Canada sont entrés au pays en passant par les États-Unis.

Devant une telle requête, le ministre Coderre est sorti de ses gonds.

« Nous sommes un État de droit. Nous avons choisi d'être un État de droit qui signait la Convention des Nations unies pour les réfugiés. Quand une personne, une mère de famille, arrive avec ses enfants, qu'elle tente désespérément d'entrer au pays et qu'elle demande le statut de réfugié, nous, de ce côté de la Chambre, ne la renvoyons pas. Nous prenons les mesures nécessaires pour voir si on peut la garder », a déclaré M. Coderre.

Le vice-premier ministre, John Manley, a plus tard précisé que le Canada a entrepris des pourparlers avec les États-Unis il y a quelques mois afin de conclure un accord concernant les pays sûrs qui permettrait aux deux pays de renvoyer un demandeur d'asile chez son voisin pour qu'il fasse l'objet d'un contrôle.

Aux Communes lundi, M. Coderre a soulevé l'ire des députés alliés en comparant l'Alliance canadienne au Front national de Jean-Marie Le Pen après que ces derniers eurent réclaté un resserrement des règles d'admission des immigrants au pays à la lumière du reportage peu flatteur à l'endroit du Canada de *60 Minutes*.

« Nous n'avons pas l'habitude de considérer chaque réfugié ou chaque immigrant comme un terroriste. Le Pen a peut-être maintenant établi une antenne au Canada », a lâché le ministre en réponse à une question de M^{me} Ablonczy.

Il y a 10 jours, Jean-Marie Le Pen, dont le parti d'extrême droite propose des politiques sévères à l'endroit des immigrants, a provo-

qué un séisme politique en France en terminant bon deuxième au premier tour des élections présidentielles derrière le président sortant Jacques Chirac. Les deux hommes s'affrontent dans un duel final dimanche.

Hier, M. Coderre a maintenu sa comparaison à sa sortie d'une réunion du cabinet. « J'ai dit que maintenant, nous avons un potentiel pour une antenne de Le Pen au Canada », a d'abord déclaré le jeune ministre.

« J'ai simplement dit que je suis tanné de voir qu'on fasse toujours des liens entre tout immigrant et tout réfugié comme étant des terroristes potentiels. Je pense que c'est inacceptable. Il y a des gens qui ont des choses à changer. Il faut arrêter de continuellement généraliser et d'envoyer ce genre de message. (...) Il est temps que l'on dise les choses telles qu'elles sont », a ajouté le ministre.

Loin de condamner les propos de M. Coderre, le premier ministre Chrétien a soutenu que la vérité peut parfois choquer. « Il y en a qui ont la peau sensible », a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion de son cabinet.

« Il y a des gens qui ont peur de certains immigrants. Nous croyons que nous avons construit ce pays avec des immigrants venant de tous les continents, ayant différentes religions et différentes langues et de différentes couleurs. Nous sommes une société très ouverte », a-t-il ajouté.

Mais le chef du Parti conservateur, Joe Clark, dont le parti est engagé dans une guerre à finir avec l'Alliance canadienne, a soutenu que M. Coderre est allé trop loin en tenant de tels propos qu'il a qualifiés « d'extrêmes ».

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a aussi invité le ministre de l'Immigration à faire preuve de plus de prudence dans le choix de ses mots.

« Je ne pense pas que l'Alliance canadienne et Jean-Marie Le Pen soient du pareil au même. »

Loi antiterroriste: Duceppe sonne la charge

«C-55 accorde trop de pouvoirs au ministre de la Défense»

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Bloc québécois a lancé hier son offensive contre le nouveau projet de loi antiterroriste du gouvernement Chrétien en exigeant que le ministre de la Défense obtienne au préalable le consentement d’une province avant d’établir une zone militaire sur son territoire.

Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a soutenu que le projet de loi C-55 portant sur la sécurité nationale déposé lundi aux Communes accorde au ministre de la Défense beaucoup trop de pouvoirs qui pourraient être utilisés de manière abusive.

Un certain contrôle

L’obligation d’obtenir le feu vert d’une province permettrait d’exercer un certain contrôle sur les pouvoirs du ministre qui peut créer seul, sans obtenir l’approbation du Parlement, des zones militaires à accès contrôlé.

« Ça prend plus de contre-pouvoir pour s’assurer que ce ne sera pas un seul homme qui prendra ce genre de décision », a déclaré M. Duceppe.

Il a d’ailleurs rappelé que le ministre de la Défense, Art Eggleton, avait manqué de jugement en janvier en omettant d’informer le premier ministre Jean Chrétien pendant plusieurs jours que des soldats canadiens avaient capturé des talibans en Afghanistan et les avaient remis aux forces armées américaines.

« En accordant autant de pouvoir au seul ministre de la Défense, le gouvernement tout entier se rend très vulnérable aux erreurs de jugement d’un seul homme. N’est-ce pas ter-

riblement imprudent d’agir ainsi ? » s’est interrogé le député bloquiste Mario Laframboise aux Communes.

« C’est de la foutaise tout cela », a rétorqué M. Eggleton, qui a accusé les partis d’opposition de dénaturer les véritables intentions du gouvernement dans ce projet de loi.

C-42 au rancart

Le projet de loi sur la sécurité publique remplace le projet de loi C-42 qui a été soudainement mis au rancart la semaine dernière par le gouvernement Chrétien.

Il conserve les principaux éléments du projet de loi C-42, notamment en ce qu’il permet encore au ministre de la Défense de créer des zones militaires, mais cette mesure extraordinaire ne peut maintenant être invoquée que pour protéger des équipements militaires et des soldats, qu’ils appartiennent aux Forces armées canadiennes ou à des forces alliées.

M. Eggleton a d’ailleurs répété hier qu’il ne pourrait invoquer cette mesure afin de mater des manifestations lors de grandes conférences internationales telles que le Sommet du G8 à Kananaskis, en Alberta, en juin, comme le soutenaient les partis d’opposition, les groupes de défense des droits de la personne et même certains députés libéraux.

Dans le projet de loi C-55, le gouvernement accorde aussi le droit à la GRC et au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) le droit de vérifier les listes de passagers de vols aériens afin de mettre la main au collet d’individus recherchés pour certains crimes, tels que les meurtres, enlèvements, et méfaits.

Hier, le chef du Parti conservateur, Joe Clark, s’est aussi élevé contre certaines dis-

positions du nouveau projet de loi, estimant qu’elles ouvrent toute grande la porte à des abus de la part du gouvernement. Il a aussi évoqué le spectre de la Loi sur les mesures de guerre qui a permis l’occupation du Québec par les forces armées canadiennes en 1970.

M. Clark a indiqué que le projet de loi est complètement inutile d’autant plus qu’il existe déjà des mesures dites antiterroristes prévues dans la Loi sur les mesures d’urgence.

« Les pouvoirs dont le gouvernement a besoin existent déjà dans la Loi sur les mesures d’urgences (...) Ce projet de loi n’est pas conçu pour combattre le terrorisme, il est conçu pour combattre le Parlement. Il n’est pas conçu pour faire face aux situations d’urgence, il est conçu pour donner des pouvoirs excessifs au gouvernement », a déclaré M. Clark en conférence de presse.

Plus tôt, à la sortie de la réunion du Conseil des ministres, le premier ministre Jean Chrétien a défendu le projet de loi en affirmant que son gouvernement a été sensible aux critiques.

« Il y avait des gens qui prétendaient que cela allait trop loin dans la défense, par exemple. On l’a limité à des endroits plus précis parce qu’il y avait des gens qui voyaient des montagnes énormes. Alors, on a essayé d’avoir des terrains moins grands. On écoute. Quand on écoute, vous nous le reprochez, et quand on n’écoute pas, vous dites qu’on est des dictateurs. »



Photo PC

Le ministre de la Défense Art Eggleton a répondu aux questions de l’opposition sur son projet de loi C-55, en Chambre, hier. Le chef bloquiste Gilles Duceppe a sonné la charge, suivi du chef conservateur Joe Clark.

cyberpresse.ca Pour tout savoir sur la législation antiterroriste canadienne : www.cyberpresse.ca/antiterrorisme

MONDE

La rue et le pouvoir libanais sur la même longueur d'or

En tournée dans les principaux pays du monde arabe, notre envoyé spécial poursuit sa série de reportages sur les réactions face à la crise israélo-palestinienne. Aujourd'hui, la solidarité libanaise avec la cause palestinienne.



GILLES TOUPIN
envoyé spécial
AU LIBAN

BEYROUTH — Place des Martyrs, au centre de Beyrouth, une cinquantaine d'étudiants campent depuis un mois, en fait depuis le début de l'offensive israélienne à Jénine et à Ramallah. Le drapeau palestinien flotte devant des tentes de fortune, des tapis sont étendus sur la chaussée brûlante et servent de couchers. Des photos des territoires occupés, des slogans anti-américains et anti-israéliens pavoisent les clôtures.

Ce camp de soutien à l'Intifada exprime aussi sa colère contre les dirigeants des pays arabes qui

« gardent le silence » sur ce qui se passe dans les territoires palestiniens et qui ne rompent pas leurs relations avec Israël. « Prière de ne pas déranger les chefs d'État arabes dans leur sommeil. Merci », peut-on lire sur une des pancartes.

C'est un « sit-in » qui se déroule dans le calme, sous la protection de la police qui monte discrètement la garde. En soirée, les étudiants sont jusqu'à 200 à occuper la place. La rue libanaise n'est peut-être pas aussi déchaînée que la rue égyptienne face à la crise en Palestine. Les Libanais sont quatre millions et les Égyptiens 67 millions. Mais de tous les pays arabes, avec la Syrie, le Liban fait parti du camp des durs. Il n'a jamais reculé face à la pression israélienne et il est le seul pays arabe à avoir libéré son territoire, au sud, de l'occupation de Tsahal.

« La situation au Liban est différente de la situation dans les autres pays arabes, explique à *La Presse* Fares Bouez, député et ancien ministre des Affaires étrangères lors des fameuses négociations de Madrid. Il y a eu des dizaines de manifestations depuis le début de l'incursion israélienne, certes, mais la relation entre la rue et le pouvoir est bonne parce que le Liban a pris position ces 10 dernières années pour la cause palestinienne en pronant un règlement global, pas une paix partielle comme l'a fait l'Égypte. Le Liban a toujours préconisé une position de solidarité arabe : ou bien la paix sera globale ou elle ne sera pas. La rue n'a donc rien à reprocher à la position politique du pays. »

« Nous sommes là jour et nuit, explique Raïda, une étudiante qui participe au « sit-in », et nous ne bougerons pas tant que l'armée israélienne n'aura pas quitté les territoires palestiniens. Nous avons d'ailleurs lancé une grande campagne au pays pour le boycott des produits américains. »

Tout autour, des immeubles ravagés par la guerre du Liban (1975-1990) sont encore visibles, troués par les obus et les balles, alors que plus loin, des quartiers entièrement reconstruits brillent orgueilleusement de leurs belles pierres neuves couleur du soleil. Derrière la place des Martyrs, les Beyrouthins les plus aisés, une minorité, envahissent les cafés et les places piétonnières. Les enfants s'amusent avec leurs trotinettes et leurs vélos. Rien ici ne laisse transpirer la crise économique aiguë que traverse le Liban, l'endettement de la reconstruction, la fuite des jeunes (5000 par mois) vers des lieux plus cléments.

Rien non plus n'indique qu'à 100 kilomètres au sud, la frontière est en feu, que le Hezbollah libanais a réactivé le front des fermes de Chebaa, cette minuscule parcelle de territoire libanais (20 km carrés) encore aux mains d'Israël, ouvrant le feu contre des positions israéliennes. Vingt-six obus de mortier et roquettes Katioucha en direction des positions israéliennes ont été tirées le jour de notre arrivée, faisant quatre morts. Cette fois, les avions de chasse israéliens ne sont pas venus jusqu'à Beyrouth, comme c'est souvent le cas, détruire des centrales électriques ou faire éclater les vitres en franchis-

sant le mur du son. Ils se sont contentés de frapper au sud.

Sur le bord de mer à Beyrouth, une multitude se rassemble l'après-midi sur la Corniche pour flâner, fumer le narguilé, taquiner le rouget avec de longues cannes à pêche ou acheter des noisettes ou des brioches aux petits vendeurs. Les transistors hurlent leur musique à tue-tête. Les femmes portent pour la plupart le hijab. Pour ces gens, ceux du Liban des pauvres, ceux qui ont les deux pieds dans la crise économique, le soleil et la mer sont tout ce qu'ils peuvent s'offrir. Parmi eux, de jeunes hommes palestiniens, descendus des camps à Beyrouth même, portent fièrement autour du cou le keffieh national et nous font le V de la victoire lorsqu'on les prend en photo.

« Si la Palestine tombe, nous suivrons tous, a déclaré ce week-end le ministre de l'Information Ghazi Aridi devant une délégation du Front populaire de libération de la Palestine. Les Palestiniens ne luttent pas seulement pour leur propre défense, mais aussi pour celle de toute la nation arabe. »

L'ensemble de la classe politique libanaise souhaite, comme les étudiants, que les pays frères cessent leurs tergiversations et épousent un position arabe commune quant au règlement du conflit israélo-arabe. « Il y a deux camps dans les pays arabes », commente Fares Bouez, à son bureau dans sa maison cossue de Souk Mkeyel près de la capitale libanaise. Autour de l'ancien ministre, une impressionnante vitrine d'armes à feu rutille sous la lumière. « D'abord il y a le camp de la Syrie et du Liban qui sont à

l'heure actuelle les moins sous pression par rapport à cette vague de nationalisme arabe, en raison de leurs positions des 10 dernières années. Ensuite, il y a le camp de ceux qui n'ont pas assez fait et qui se le font reprocher par leurs populations. Je pense aux pays du Golfe, à la Jordanie et à l'Égypte. Ces deux derniers pays sont sortis de la cohésion arabe en signant des accords déséquilibrés en faveur d'Israël. Et il y a aussi des pays comme le Maroc, la Tunisie ou Qatar qui ont commencé trop vite à normaliser leurs relations avec Israël en ouvrant des bureaux commerciaux. »

Fares Bouez croit que cette dynamique est en train de créer au Proche-Orient une fusion entre le nationalisme arabe, bafoué depuis 50 ans dit-il, et l'islamisme.

« Devant une telle combinaison, dit-il, si la situation actuelle se prolonge, si on continue dans les pays arabes de voir Israël bafouer tous les droits arabes comme il le fait, les droits de l'homme aussi, de voir les États-Unis couvrir cela d'une façon automatique, si aucune solution n'est trouvée rapidement au conflit israélo-arabe, je pense que plusieurs pays arabes sont menacés de l'intérieur. Je pense que les pays arabes alliés à l'Occident, aux États-Unis, sont les premiers sur la liste des pays qui vont subir de l'intérieur ce que leurs citoyens ressentent comme une trahison. Ça va flamber. »

cyberpresse.ca Tous les articles de notre envoyé spécial au Moyen-Orient à www.cyberpresse.ca/toupin

ROGERS **AT&T**

MONTREAL
732, rue Ste-Catherine O.
(514) 877-0090

3573, boul. St-Laurent
(514) 288-0600

Centre Eaton
(514) 844-6242

2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666

Place-Ville-Marie
(514) 394-0000

8984, boul. de l'Acadie
(514) 387-9999

1201, avenue Greene
(514) 933-8000

5150, rue Jean-Talon O.
(514) 341-2221

6224A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000

Place Alexis-Nihon
(514) 855-9949

Place Versailles
(514) 355-0003

Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356

997, rue St-Antoine O.
(514) 866-3326

BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
(450) 449-4998

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(450) 926-3111

Mail Champlain
(450) 671-3300

Place Portobello
(450) 671-4744

CHATEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333

DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

965, boul. St-Joseph
(819) 478-9977

GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580

Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031

GRANBY
575, boul. Boivin
(450) 777-6612

LE PERROU
15, boul. Don-Quichotte
(514) 425-5505

JOULETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000

KIRKLAND
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000

LASALLE
8457, boul. Newman
(514) 368-4000

Carrefour Angrignon
(514) 368-4230

LAVAL
2142, boul. des Laurentides
(450) 628-6060

379, boul. Curé-Labelle
(450) 622-0303

Centre Laval
(450) 978-1081

3364, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640

241C, rue Samson
(450) 969-1771

Carrefour Laval
(450) 687-5386

1273, boul. Curé-Labelle
(450) 680-1234

LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly
(450) 442-1566

MAGOG
221, rue Principale O.
(819) 843-4455

POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554

REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(450) 581-4666

Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756

ROSEMERE
209, boul. Curé-Labelle
(514) 971-0707

Place Rosemere
(450) 971-2000

SAINT-AGATHE
601, rue Principale E.
(819) 323-4148

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(450) 653-7472

SAINT-EUSTACHE
360, boul. Arthur-Sauvé
(450) 974-9299

SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe
(450) 261-9991

SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX
Carrefour Richelieu
(450) 359-4941

SAINT-JEROME
108, boul. du Carrefour
(450) 431-2355

SAINT-LAURENT
Place Vertu
(514) 745-0745

2100, boul. Marcel-Laurin
(514) 856-1884

438, rue Hailey, bur. 108
(514) 340-1161

SAINT-LEONARD
4282, boul. Métropolitain E.
(514) 593-7333

5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826

SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5555

Carrefour de l'Estrie
(819) 822-4650

SOREL
2605, chemin Saint-Roch
(450) 742-9600

TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10
(450) 964-1964

Les Galeries de Terrebonne
(450) 964-8403

TROIS-RIVIERES
5335, boul. des Forges
(819) 212-5000

5635, boul. Jean-XXIII
(819) 372-5005

VICTORVILLE
495, boul. Boivin et des Pins Sud
(819) 758-8840

| BIRMANIE |

La démocrate Aung San Suu Kyi bientôt libérée

Agence France-Presse

RANGOUN — La dirigeante de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi, en résidence surveillée depuis 18 mois, sera libre de ses mouvements « dans un ou deux jours », a annoncé hier une source gouvernementale.

La levée de l'assignation à résidence de Mme Suu Kyi, 56 ans, ancienne « bête noire » de la junte au pouvoir et qui mène aujourd'hui avec les généraux un dialogue de « réconciliation nationale », constitue un geste d'une grande portée symbolique.

Cette mesure était demandée avec insistance à Rangoun par la communauté internationale, États-Unis en tête, et intervient dans la foulée de la visite en Birmanie de Razali Ismail, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU.

« La dirigeante de la LND (Ligue nationale pour la démocratie) ne sera pas libérée aujourd'hui », a déclaré le responsable gouvernemental, « le gouvernement procède aux préparatifs pour la libérer de chez elle dans un ou deux jours ».

« Elle sera capable d'aller où elle le voudra, comme auparavant », a-t-il affirmé.

Cette infatigable combattante de la démocratie a probablement mis comme condition à sa libération une entière liberté de mouvement dans tout le pays, soulignait-on de bonne source.

Anglais, Français, Espagnol, italien.



PROCHAINES SESSIONS
(jour, soir)
27 mai
et
2 juillet
Inscrivez-vous aujourd'hui!

Centre-ville :
(514) 849-8393
postes 709, 719

Hochelaga-Maisonneuve :
(514) 255-4651

www.ymcamontreal.qc.ca/ langues

loto-québec		Résultats	
Tirage du 2002-04-30		Tirage du 2002-04-30	
02	08	269	7103
17	20	34	35
22	23	68	69
27	27	70	
34	35		
37	37		
41	41		
51	57		
68	68		
69	70		
70			
NUMERO: 088028		NUMERO: 088028	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX

mon actualité

mes sports

mes jeux

mes films

imaginez tout savoir tout le temps

Voici les nouveaux Services d'ACCÈSmobile:
essayez-les sans frais pour 2 mois*.

Infos, sorties, messagerie et plus :
profitez d'un monde d'infos directement de votre cellulaire.

Pour 25\$ par mois :

- 1000 minutes les soirs et les week-ends + 50 minutes de jour
- les **Services d'ACCÈSmobile** suivants sans frais pour 2 mois : accès Internet—par le biais de Ma page d'accueil sans fil—, messagerie texte et courriel



Motorola T193
24⁹⁹\$
(après crédit de 75**)

- Envoi et réception de messages texte
- Prêt-à-naviguer Internet
- Composition vocale
- Sonneries téléchargeables

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM/SANS-FIL, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS^{MC} AT&T^{MD} PARTICIPANTS.

ROGERS **AT&T**
COMMUNICATIONS SANS FIL

RadioShack

CELLULAR

LA CABINE
TELEPHONIQUE

Dumoulin

FUTURE SHOP

CENTRE HI-FI

* Vous devez souscrire aux Services d'ACCÈSmobile pour recevoir la prime de deux mois sans frais. Des frais s'appliqueront après les deux premiers mois. ** Le crédit de 75\$ sera appliqué sur la facture sur réception d'une preuve d'achat. Applicable à toute nouvelle entente de deux ans seulement, pour les forfaits de 20\$ ou plus par mois. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option, la messagerie texte facturée à l'utilisation ainsi que les taxes exigibles associées à ces services seront également facturés mensuellement. Offre d'une durée limitée. Soujette à changement sans préavis. Les appels de jour de semaine : de 8 h à 18 h du lundi au vendredi. ^{MC} Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. ^{MD} AT&T Corp. Utilisé sous licence.



Vos plus belles années sont devant vous.

Berline Accord LX 2002

À partir de

298 \$*

par mois

**Financement de 4,8 %
disponible jusqu'à 60 mois**

**Incluant 96 000 km
0 \$ dépôt de sécurité
0 \$ comptant disponible**

**Transport et préparation inclus
sur la location seulement**

À partir de

23 000 \$**

- Moteur 2,3 litres à SACT et 16 soupapes
- Antivol immobilisateur
- Air climatisé sans CFC
- Groupe électrique
- Radio AM/FM stéréo/6 haut-parleurs avec lecteur de CD
- Programmeur de vitesse

ÉDITION SPÉCIALE

Pour 18 \$*

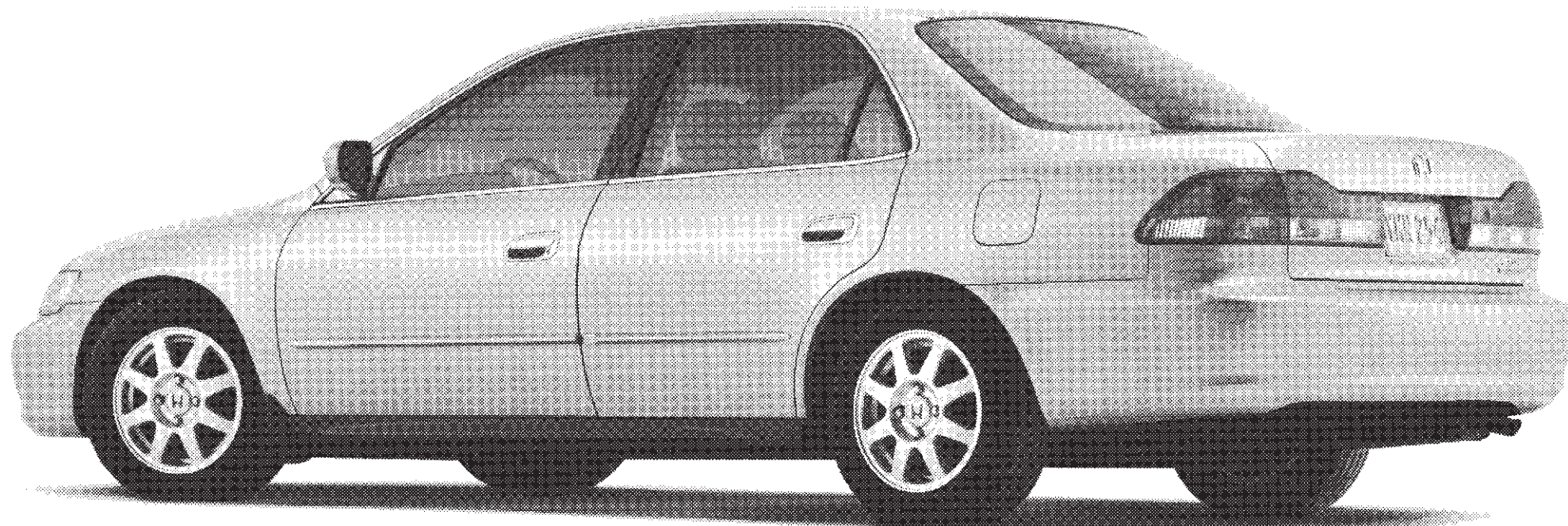
de plus par mois

ou

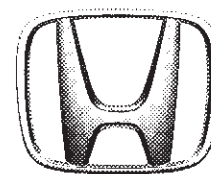
Pour 1800 \$**

de plus à l'achat

- Toit ouvrant électrique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD/cassette et antivol de la chaîne sonore
- Freins ABS
- Sièges avant chauffants
- Roues d'aluminium
- Déverrouillage à distance et système antivol



Berline Accord SE
Illustrée



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la berline Accord LX 2002 (modèle CG5542P) et la berline Accord SE 2002 (modèle CG5572PR) neuves pour 48 mois. Échange ou comptant de 2 474 \$ (berline Accord LX) ou 2 437 \$ (berline Accord SE). Première mensualité exigible à la livraison. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. **P.D.S.F. de la berline Accord LX 2002 (modèle CG5542P) et de la berline Accord SE 2002 (modèle CG5572PR) neuves. Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

EXPRESS INTERNATIONAL

Espagne | L'ETA dans la mire

QUELQUE 170 entreprises du Pays basque soupçonnées de financer l'ETA, des « Herriko tabernas » (tavernes du peuple), des sociétés financières et des PME, sont dans le collimateur de la justice espagnole qui a lancé une grande opération policière lundi soir et arrêté 11 personnes. Parmi les personnes interpellées au Pays basque espagnol et en Navarre figurent huit membres du parti Batasuna, la branche politique de l'organisation armée, dont l'ancien membre du « bureau national » du parti Rufi Etxebarria ou son actuel trésorier Jon Gorroategui. — d'après AFP

Colombie | Chef FARC accusé

LES ÉTATS-UNIS ont lancé des poursuites contre un dirigeant des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxiste), German Briceno Flores, et cinq autres membres de cette organisation pour l'assassinat de trois Américains, a annoncé hier le ministre de la Justice John Ashcroft. Les victimes participaient à un programme d'aide aux indigènes U'wa dans le nord-ouest de la Colombie. Ils avaient été enlevés par les FARC en février 1999 et leurs corps criblés de balles avaient été découverts début mars du côté vénézuélien de la frontière. — d'après AFP

Tchad | Le parti au pouvoir réélu

LE MOUVEMENT Patriotique du Salut (MPS), parti au pouvoir, a très largement remporté les élections législatives tchadiennes du 21 avril avec 112 sièges sur 155, a annoncé hier à N'Djamena la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès (RDP) de Lol Mahamat Choua, allié du parti du président Idriss Deby, obtient 10 sièges. Il est suivi par deux partis d'opposition, la Fédération Action pour la République (FAR) de Ngarleji Yorongar avec 9 sièges, et le VIVA-RNDP de Kassiré Coumakoye, avec 6 sièges. Le président sortant de l'assemblée nationale, le général Abdelkader Kamougué, deuxième force politique dans la précédente assemblée avec 31 sièges, n'obtient que 4 sièges, de même que l'Union nationale pour renouveau et la démocratie. Dix autres partis politiques se partagent chacun un siège. — d'après AFP

Syrie | Boycottage arabe

L'OFFICE ARABE de boycottage d'Israël (OBI), organe de la Ligue arabe, a terminé hier trois jours de réunions à Damas en exhortant le monde entier à boycotter les produits israéliens. L'organisme estime qu'un geste en ce sens est un soutien à la paix et aux droits de l'homme, un moyen de lutte pacifique, légal et noble. Les trois jours de réunion de l'Office se sont déroulés en l'absence de l'Égypte, de la Jordanie et de la Mauritanie, trois pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec l'État juif. Les 19 autres membres de la Ligue arabe étaient représentés au cours de ces rencontres. — d'après AFP

Italie | Bavures policières

LA JUSTICE italienne enquête sur 13 autres policiers en service dans la caserne où elle soupçonne que des violences ont été commises après la première grande manifestation antimondialisation en Italie en mars 2001 à Naples, a-t-on appris de source judiciaire. L'enquête a déjà conduit à l'arrestation de huit policiers vendredi. — d'après AFP

Musharraf plébiscité au Pakistan

La commission électorale muette sur le taux de participation

Agence France-Presse

ISLAMABAD — Les premiers résultats du référendum au Pakistan montrent ce matin que près de 95 % des électeurs souhaitent le maintien au pouvoir du général Pervez Musharraf pour cinq ans, mais la commission électorale se gardait de donner tout taux de participation.

À Islamabad, la capitale, selon la commission électorale, sur 211 587 votants, le général Musharraf a obtenu 92 % de oui, contre 7,2 % de non.

L'opposition s'est insurgée contre les méthodes employées : absence de listes électorales laissant le champ libre aux votes multiples et truquages de chiffres, mobilisation forcée de fonctionnaires, campagne menée sur fonds publics pendant que les partis opposés au régime n'ont pas le droit de réunion publique.

Les résultats partiels, très fragmentaires, venus du Sud, comme du nord-ouest du pays, donnaient des chiffres situés entre 92 et 98 % de votes favorables à la proposition du président Musharraf. Celui-ci s'est emparé du pouvoir par un coup d'État en octobre 1999 et s'est ensuite auto-proclamé président en juin 2001.

Musharraf espère par cette consultation renforcer son emprise sur le pays et s'as-

surer un soutien populaire dans la perspective des élections législatives qu'il a promis d'organiser en octobre.

Le référendum d'hier a été marqué par de nombreuses irrégularités, dont des votes multiples, mais surtout par une faible participation, seul véritable enjeu du scrutin.

Dans les grandes villes, comme Karachi ou Lahore et dans plusieurs bureaux de vote d'Islamabad, la capitale, pavloisée à l'effigie du général, peu d'électeurs semblaient avoir répondu à l'appel, selon des correspondants de l'AFP. À l'exception des bâtiments gouvernementaux où le vote des fonctionnaires avait été minutieusement organisé.

En différents endroits du pays, des journalistes ont constaté des cas de fraude avérée, comme à Karachi, où un homme a raconté qu'il avait voté huit fois, effaçant à chaque fois l'encre en théorie indélébile marquant le pouce de chaque électeur.

« J'ai voté huit fois, ce n'était pas très difficile d'enlever l'encre. C'était vraiment drôle », a raconté cet électeur, Nawaz Bhutto.

Pour seule garantie de transparence, des observateurs gouvernementaux étaient postés dans les bureaux de vote, où les électeurs, la plupart visiblement acquis au général, pouvaient voter sur

présentation de n'importe quel document, la carte d'identité n'étant pas requise.

Pour l'opposition, le référendum n'a pas mobilisé plus de dix pour cent des électeurs.

Selon l'opposition politique et religieuse, qui avait appelé à boycotter le scrutin, ce référendum était anticonstitutionnel, malgré le rejet de leurs requêtes par la cour suprême.

« Le peuple du Pakistan a prononcé son verdict contre le général Musharraf. Nous demandons qu'il démissionne immédiatement et remette le pouvoir à un régime intérimaire civil chargé de gérer le pays jusqu'aux élections d'octobre », a déclaré Nawabzada Nasrullah Khan, chef de l'Alliance pour la restauration de la démocratie (ARD), qui rassemble les principaux partis opposés au régime.

Un porte-parole du Parti du peuple pakistanais (PPP), de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto, Farhatullah Babar, a estimé que la participation « ne dépassait pas 6 pour cent, sur la base d'une enquête que nous avons menée ».

Dans la province du Sind, dans le sud, « c'est un chiffre très maigre de 2 pour cent », a-t-il ajouté.

Le résultat officiel ne devrait être annoncé que plus tard dans la journée aujourd'hui.

Washington veut renouer avec Pyongyang,

membre de « l'axe du mal » selon Bush

PHILIPPE DEBEUSSCHER

Agence France-Presse

SAN JOSE, États-Unis — La Maison-Blanche a annoncé hier son intention de reprendre des discussions avec la Corée du Nord, dénoncée maintes fois par le président George W. Bush comme l'un des trois pays de l'« axe du mal ».

En annonçant cette reprise prochaine du difficile dialogue avec Pyongyang lors d'un déplacement de M. Bush à San José, le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, n'a pas apporté de détails sur les préparatifs en cours.

Mais selon des sources officielles américaines parlant sous le couvert de l'anonymat, le principal responsable du dossier nord-coréen au département d'État, l'ambassadeur Jack Pritchard, partira prochainement pour Pyongyang.

Il fera miroiter une normalisation progressive des rapports entre Pyongyang et Washington, à condition que la Corée du Nord apaise les craintes américaines dans trois grands domaines. Soit, en abandonnant le développement et l'exportation d'armes balistiques, en renonçant à toute prolifération nucléaire, et en prouvant sa

volonté de détente en réduisant ses forces armées déployées le long de la zone démilitarisée avec la Corée du Sud.

En juin 2001, à l'occasion d'une visite du président sud-coréen Kim Dae-Jung à la Maison-Blanche, M. Bush avait adressé un signal à Pyongyang, déclarant être prêt à reprendre le dialogue, mais « sans conditions préalables ». Ce geste était alors resté sans réponse, les relations Pyongyang Washington se trouvant alors au creux de la vague.

À son arrivée à la Maison-Blanche en janvier 2001, M. Bush avait en effet refusé de s'engager dans la voie ouverte par son prédécesseur Bill Clinton qui était prêt à se rendre en visite historique à Pyongyang. Il s'agissait alors de sceller un accord qui aurait écarté les menaces balistiques et nucléaires posées par la Corée du Nord.

Selon son entourage, M. Bush s'était montré effaré en ouvrant ce dossier. Il avait estimé que les négociations engagées ne déboucheraient pas sur un accord dûment vérifiable.

Pour replacer les États-Unis en position de force, il avait décidé de rompre temporairement les ponts avec Pyongyang, au grand dam du président de la Corée du

Sud Kim Dae Jung, engagé lui aussi dans une politique de rapprochement avec son homologue nord-coréen Kim Jong-Il.

Ce refroidissement avait atteint son point culminant au début de cette année lorsque M. Bush avait placé la Corée du Nord sur le même pied que l'Irak et l'Iran, en l'accusant de faire partie de « l'axe du mal ».

La fermeté affichée par M. Bush paraît finalement avoir eu l'effet escompté. Selon des analystes et des responsables de l'administration américaine, les dirigeants de Pyongyang semblaient depuis environ deux mois de plus en plus désireux de reprendre le dialogue.

Ils ont saisi la visite il y a quelques jours d'un émissaire sud-coréen à Pyongyang, Lim Dong-Won, pour signaler, sans perdre la face, leur désir de reprendre contact avec un monde extérieur, essentiel pour la survie économique de la Corée du Nord.

L'ONU a justement annoncé hier que plus de six millions de Coréens du Nord manquent de nourriture, de médicaments et d'eau potable, et que la situation va considérablement s'aggraver dans les prochaines semaines si l'aide internationale ne vient pas.

Camping?

Laissez-vous tenter!!



- Très grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- À des prix d'entrepôt

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Vivez LEXUEUSEMENT

IS300

498\$ par mois

48 mois



*Taxes en sus. Comptant 5000\$. Ou échange équivalent. Modèle annoncé. bd102mm valeur de 37 830\$. Détails et conditions sur place

LEXUS À la conquête de la perfection.

GS430



Vimont LEXUS

255, BOUL. ST-MARTIN EST, LAVAL

(ANGLE BOUL. DES LAURENTIDES)

Tél. : (450) 668-2710 SANS FRAIS : 1 800 625-3987

www.vimontlexustoyota.com

AUTOBAINES



7 JOURS

3 LIGNES

35,70 \$

En prime, votre annonce sur cyberpresse.ca

Ca Presse

987-VENDU

Un produit rarissime, la crème analgésique Flex-O-Flex à la capsaïcine

Un Flex-O-Flex ultra pénétrant

Un Flex-O-Flex thermo-dynamique

Un Flex-O-Flex à absorptivité osmatique

Un Flex-O-Flex pharmaco-dynamique

Oui, une sensation d'intense chaleur à l'endroit de l'application dès le premier usage topique de la capsaïcine... ça chauffe. La pratique modérée d'activités physiques des articulations, après l'application de la crème analgésique Flex-O-Flex peut être mise en place dès l'apparition des premiers symptômes. Ce plan d'actions basé sur l'activité physique pondérée incluant des étirements et l'application de la crème à la capsaïcine peut vous apporter une hémoc concentration ou hyperhémie active c'est à dire une concentration salulaire du sang là où ça fait mal.

Un produits BioActif

Montréal : (514) 272-1365

Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure: 1 800 272-1365

Estrie : (819) 823-3322

Le printemps est arrivé.

C'est le temps de planter des S O U S !

Avec le « petit cochon » de Placements Québec, on récolte toujours :

La sécurité : capital garanti sans limites par le gouvernement du Québec.

La rentabilité : taux annuel garanti d'année en année.

La liberté : encaissables en tout temps sans pénalité.

Placements Québec

Obligations d'épargne

Appellez-nous ! 1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis jusqu'au 1^{er} juin, de 10 h à 16 h.





Discrimination croissante envers les musulmans aux États-Unis

PATRICK ANIDJAR
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les musulmans aux États-Unis se plaignent d'être les victimes d'une discrimination croissante, stigmatisée dans un rapport publié hier à Washington qui décrit de façon alarmante les atteintes portées à cette communauté religieuse depuis les attentats du 11 septembre.

Ce rapport de 50 pages, sous-titré « le statut des libertés individuelles des musulmans aux États-Unis », établi par le Council on American-Islamic Relations (CAIR), une organisation islamique active auprès du Congrès américain.

Ses auteurs incriminent tout particulièrement l'administration Bush, notamment l'attorney général (ministre de la Justice) John Ashcroft, dans l'installation de ce climat d'intolérance.

« Un grand nombre des actions menées par les autorités depuis le 11 septembre, notamment celles fondées sur des considérations ethniques, religieuses, ou des stéréotypes, ont donné une fausse impression de sécurité » à la population américaine, a estimé hier M. Nihad Awad, le directeur de CAIR.

Les musulmans critiquent ainsi le « patriot act », la loi antiterroriste votée en octobre par le Congrès et accordant au pouvoir exécutif un éventail de mesures. Certaines, jugées abusives, sont critiquées par les défenseurs des libertés individuelles.

Le rapport dénonce également les « descentes » dans des logements ou des commerces tenus par des musulmans et la fermeture d'associations de charité.

La courbe des incidents antimusulmans, telle qu'elle est décrite par le rapport, est sans appel : trois fois plus d'« incidents antimusulmans » (1125) ont été répertoriés en 2002 que l'année précédente (366), observe l'étude.

Le rapport souligne que les libertés individuelles de près de 60 000 Américains musulmans ont été « négativement affectées » par les mesures mises en place par l'administration Bush à la suite des attentats du 11 septembre.

Annan prône l'abandon de la mission de l'ONU à Jénine face au refus d'Israël

Vingt-six Palestiniens sortent de l'église de la Nativité à Bethléem

SOPHIE CLAUDET
Agence France-Presse

BETHLÉEM — Israël a autorisé hier 26 Palestiniens à sortir de l'église de la Nativité à Bethléem, mais a continué à s'opposer à la venue d'une mission de l'ONU chargée de faire la lumière sur ce qui s'est passé dans le camp de réfugiés palestiniens de Jénine.

Prenant acte du refus israélien, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a préconisé de son côté que cette équipe soit démantelée.

Parallèlement, les discussions entre experts américains et britanniques d'une part, responsables palestiniens de l'autre se poursuivaient hier pour tenter d'appliquer dès que possible une proposition américaine qui doit permettre de lever le siège que l'armée israélienne impose au président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat à Ramallah.

Israéliens et Palestiniens ont accepté cette proposition prévoyant que l'armée se retire à condition que six hommes recherchés par Israël et qui ont trouvé refuge dans le quartier général de M. Arafat soient emprisonnés, sous contrôle américain et britannique, à Jéricho (Cisjordanie).

Un tribunal palestinien de fortune réuni dans le QG de M. Arafat a condamné la semaine précédente quatre de ces six hommes à la prison pour l'assassinat d'un ministre



Photo AFP

Un prêtre franciscain de l'église de la Nativité à Bethléem et deux négociateurs palestiniens, Imad Nache et Tony Salman, saluent de la main en se dirigeant vers les soldats israéliens.

israélien en octobre 2001.

De son côté, l'armée israélienne a annoncé avoir entamé l'évacuation de la ville autonome palestinienne de Hébron, dans le sud de la Cisjordanie, qu'elle avait réoccupée lundi matin.

L'armée, qui a arrêté plusieurs dizaines de personnes à Hébron, a annoncé y avoir capturé dans la soirée un « terroriste » Palestinien membre d'un groupe armée du Fatah (le mouvement de M. Arafat).

Pour le lieutenant-colonel Olivier Rafowicz, porte-parole de l'armée israélienne, entre 180 et 200

Palestiniens, dont environ 40 « terroristes », restaient enfermés à l'intérieur de l'église de la Nativité, après la sortie des vingt-six. Ces derniers ont quitté l'édifice un par un, escortés par un prêtre, et ont été fouillés par les soldats avant de prendre place dans un bus qui les a emmenés dans une base militaire pour y être interrogés.

Selon le colonel Rafowicz, « aucun d'entre eux n'est recherché par Israël pour des faits de terrorisme » et ils devraient donc être relâchés.

Pour sa part, le pape Jean-Paul II a décidé d'envoyer en mission spé-

cial à Jérusalem l'un de ses proches, le cardinal français Roger Etchegaray, attendu aujourd'hui dans la Ville sainte, où il devait rester au moins jusqu'à dimanche, pour essayer de contribuer à résoudre la crise de Bethléem.

À Jérusalem, le cabinet de sécurité israélien a confirmé son refus de voir une mission de l'ONU se rendre dans le camp de réfugiés de Jénine pour y « établir les faits ».

Le gouvernement d'Ariel Sharon veut notamment pouvoir choisir les soldats et officiers qui témoigneraient devant cette mission et exige que leurs témoignages ne puissent donner lieu à des poursuites pénales.

À l'ONU, Kiéran Prendergast, secrétaire général adjoint chargé des Affaires politiques a déclaré que M. Annan, le secrétaire général, avait préconisé « le démantèlement de l'équipe » qui s'apprêtait à se rendre à Jénine, « Vu qu'il apparaît, à la lumière des déclarations faites aujourd'hui par Israël (...) que les difficultés dans le déploiement » de cette équipe « ne seront pas résolues prochainement ».

Après cette annonce, le négociateur en chef palestinien Saëb Erakat a exhorté M. Annan à envoyer cette mission « car, a-t-il dit, il y a eu des crimes israéliens et un terrorisme d'État contre notre peuple ».

Dans la bande de Gaza, une fillette palestinienne de deux ans a été tuée dans la nuit par les éclats d'un obus de char, selon le directeur d'un hôpital palestinien.

La situation des ouvriers chinois se dégrade

Agence France-Presse

PÉKIN — Les autorités chinoises ont continué à réprimer sévèrement toute agitation sociale alors que le sort réservé aux ouvriers, autrefois choyés par le régime communiste, s'est rapidement dégradé ces dernières années, a indiqué hier Amnesty internationale.

Dans un rapport rendu public à l'occasion de la fête du Travail, l'association de défense des droits de l'homme, basée à Londres, relève que les autorités ont répondu à une agitation sociale

grandissante par la répression, les arrestations arbitraires et la torture.

« Les protestations des ouvriers en colère à propos des licenciements, des arriérés de salaires, des mauvaises conditions de travail ou de la corruption se heurtent à la répression et à la violence » note le rapport, avant de dénoncer une recrudescence d'affrontements violents avec la police qui se sont soldés par des victimes et des arrestations.

Les militants ouvriers sont régulièrement interpellés et battus par la police, voire condam-

nés à de longues peines de prison lorsqu'il s'agit d'organiseurs de manifestations.

Amnistie cite le cas de Cao Maobing, un militant d'une fabrique de soieries de la province orientale du Jiangsu, détenu pendant sept mois dans un hôpital psychiatrique pour avoir dirigé une grève et tenté de créer un syndicat destiné à combattre la corruption.

Malgré la ratification par Pékin de plusieurs conventions internationales sur les droits économiques, sociaux et culturels, le syndicalisme indépendant et le droit de grève restent interdits.

PREMIÈRE MARCHE BELL POUR LES JEUNES

Pour aider Jeunesse, J'écoute

Le dimanche 5 mai 2002

Ou visitez un magasin Espace Bell et achetez l'un des deux téléphones sélectionnés — BW 9109 de Bell ou Cybiolink^{MC} 2000. Pour chaque téléphone vendu, 10 \$ seront remis à Jeunesse, J'écoute.*

Pour information ou pour vous inscrire en ligne, visitez www.lamarchebellpourlesjeunes.ca

Espace Bell

Procurez-vous un formulaire de don dans l'un des magasins Espace Bell ou dans l'une des succursales de la Banque de Montréal. Les dons pourront également être déposés à la Banque de Montréal.



Sympatico.ca

THE GLOBE AND MAIL

CTV

LA MARCHE
Bell
POUR LES
JEUNES
AU PROFIT DE JEUNESSE, J'ÉCOUTE

* La promotion est offerte du 11 avril au 11 mai 2002. Jusqu'à épuisement des quantités. Cybiolink est une marque de commerce de Cybiotronics Far East Limited.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Parfum de scandale



MICHÈLE OUMET
michele.ouimet@lapresse.ca

Un parfum de scandale flotte autour de l'administration du maire de Montréal, Gérald Tremblay, sur qui les tuiles n'arrêtent pas de tomber.

Lundi, deux de ses conseillers, Irving Grundman et René Dussault, se sont fait arrêter par la police. Ils sont soupçonnés d'avoir accepté un pot-de-vin de 75 000 \$ en échange d'un changement de zonage. Ils se sont retrouvés au quartier général de la Sûreté du Québec où ils ont été interrogés puis relâchés. La police affirme que son dossier est blindé.

Cette nouvelle a eu l'effet d'une bombe. Gérald Tremblay a réagi promptement. Il a chassé de son caucus les deux élus même si aucune accusation n'a encore été portée contre eux.

Le maire n'avait pas le choix, il devait agir rapidement. Dans cette affaire, on peut difficilement le blâmer quoiqu'on puisse se poser des questions sur le choix de ses candidats. Mais Grundman avait une longue feuille de route. Ancien directeur général du Club de hockey Canadien, il est conseiller municipal dans Saint-Laurent depuis 1968. Quant à René Dussault, il a, lui aussi, siégé dans la même ville pendant des années. Tremblay n'a pas hésité à les recruter.

Cette histoire de corruption ébranle la confiance du public qui risque de se demander s'il suffit d'allonger un peu d'argent pour obtenir des faveurs. Le raccourci est facile. Au cours de 40 dernières an-

nées, on peut compter sur les doigts d'une main les cas des conseillers municipaux accusés de malversations.

Il s'agit ici d'actes criminels. On est loin des règles d'éthique ou d'octroi de contrats trop élastiques qui ont récemment éclaboussé le maire. On est loin aussi des élus qui ont caché les surplus de leurs anciennes villes pour les verser à des organismes à but non lucratif. N'empêche, la réputation du maire Tremblay en souffre.

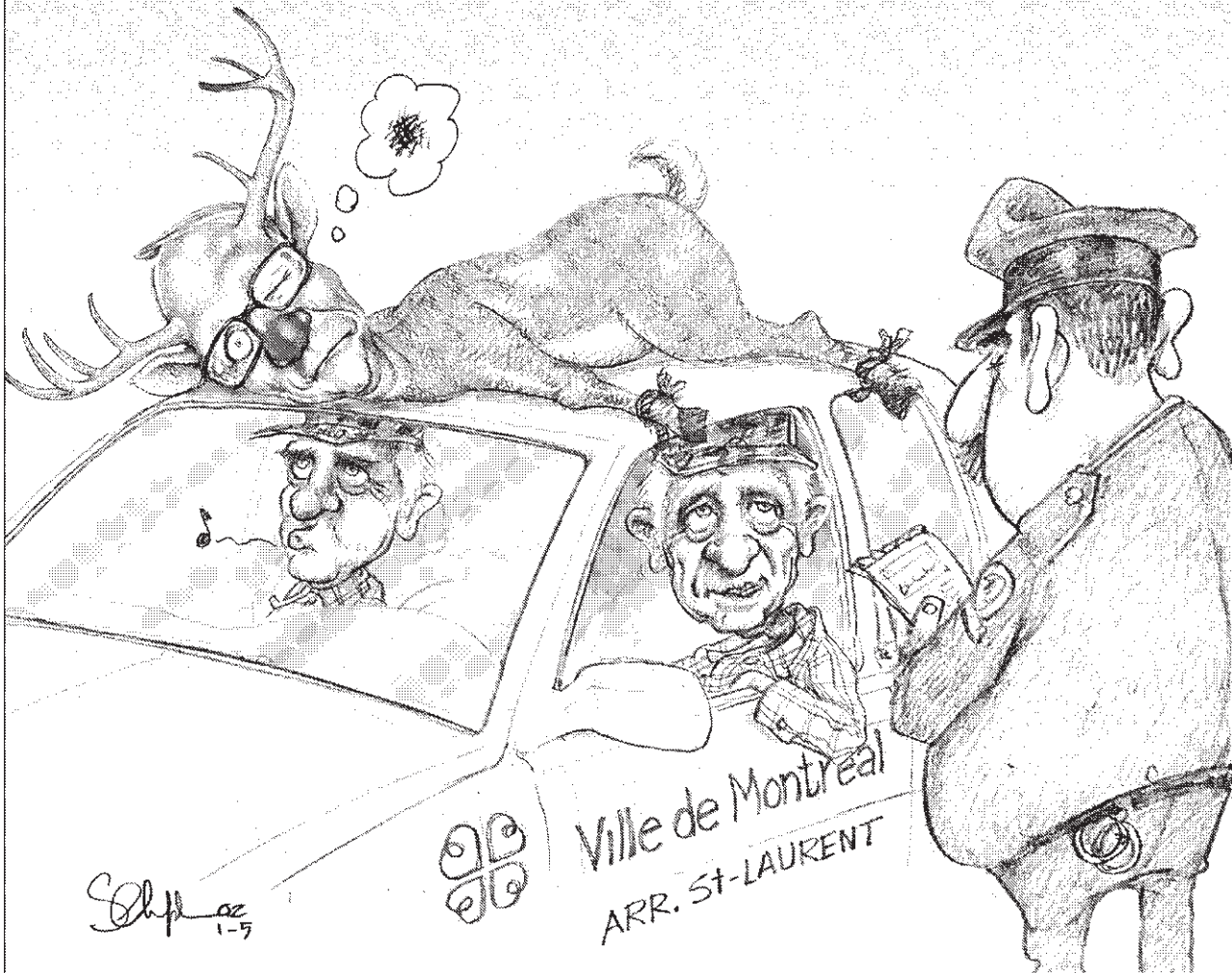
À la suite de l'affaire Grundman-Dussault, tout le monde se pose la même question : s'agit-il d'un cas isolé ou d'une pratique érigée en système ? Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, penche pour la deuxième hypothèse. Il demande au ministre des Affaires municipales, André Boisclair, de déclencher une méga-enquête sur les 28 anciennes municipalités de l'île. Une demande irréaliste qui mobiliserait une armée d'enquêteurs.

Le ministre Boisclair veut inculquer un plus grand sens démocratique aux villes et assujettir les élus municipaux aux mêmes règles que les députés. Il veut mettre un terme à la démocratie à deux vitesses, un travail que l'ex-ministre Harel, qui a piloté le dossier des fusions, aurait dû faire.

Le maire Tremblay réfléchit aussi à cette question. Il a demandé à un de ses conseillers, Marvin Rotrand, de dépoussiérer le vieux code d'éthique adopté en 1990 par la Ville de Montréal, un ramassis de vœux pieux qui ne sert pas à grand-chose.

Rotrand songe à recommander la création d'un poste de commissaire à l'éthique, sorte de chien de garde qui serait nommé par le conseil municipal. Bonne idée. Mais le maire doit agir vite... avant qu'une autre tuile ne lui tombe sur la tête.

L'ARRESTATION DE DEUX CONSEILLERS MET LE MAIRE TREMBLAY DANS L'EMBARRAS



serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Adoption par des gais : la controverse se poursuit

L'amour est l'amour

LE GOUVERNEMENT du Québec a pris l'initiative de modifier une situation de discrimination qui persiste depuis beaucoup trop longtemps dans notre société, et j'en félicite Paul Bégin, le ministre de Justice. Il s'agit d'un geste hardi et courageux pour lequel la société québécoise, à mon avis, est prête. Je suis fier d'être Québécois et de vivre dans une société qui cherche à élaborer une loi qui nous rapproche du but de traiter tous les citoyens et citoyennes avec le même respect, de leur reconnaître la même dignité, et de leur accorder l'égalité des droits juridiques. La question de l'adoption pour les personnes de même sexe n'est pas une question de moralité ; elle n'a pas à être tranchée par les groupes religieux. Il s'agit d'une question de justice et l'État, en toute légitimité, doit répondre à cette question au nom des citoyens et des citoyennes.

J'ai personnellement célébré plusieurs unions de personnes de même sexe et présidé à des cérémonies d'accueil pour les enfants de couples de même sexe. L'amour est l'amour, d'après moi, qu'il s'agisse de deux hommes, de deux femmes, ou d'un homme et d'une femme. Dans un Québec moderne, des relations et des familles sont fondées, sur la base de l'amour et de l'engagement, dans une variété d'aspect. C'est de cette diversité que nous tirons notre force.

RAYMOND DRENNAN
pasteur unitarien

Des mesures pour les mères

LA COMMUNAUTÉ gaie du Québec célèbre comme une victoire anticipée le projet de loi visant à permettre aux couples homosexuels d'adopter des enfants en toute « légalité ». La coordonnatrice de la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe applaudit le « courage » du ministre Bégin qui a osé réformer le Code civil en ce sens, se conformant ainsi « 25 ans plus tard » à la Charte des droits et libertés du Québec. Au lieu de parler de *courage*, admettons que le ministre se soumet plutôt aux demandes du bruyant lobby gai, prétextant la *tolérance* du bon peuple qui n'offre pas de résistance et qui fournit un nouvel exemple du syndrome « pas dans ma cour ». On voit que c'est la roue qui crie qui reçoit l'huile, comme disaient si bien nos ancêtres.

Si le ministre avait réellement fait preuve de *courage*, il aurait plutôt risqué, en cette fin de session, d'aller à l'encontre des lieux communs à la mode et de rétablir les droits et libertés des nombreuses mères oubliées, sans lobby et sans voix dans notre beau Québec. Il faut en effet beaucoup de force pour oser avouer que la crise de la famille, avec toutes ses conséquences désastreuses, serait sûrement atténuée si on ne déniait pas aux



L'adoption d'enfant par des couples de même sexe est encore loin de faire l'unanimité.

mères la liberté de choisir leurs conditions de travail.

Actuellement, les mesures sociales forcent la majorité des mères à travailler à l'extérieur à plein temps ou à rester auprès de leurs enfants à plein temps. L'idéologie unique du PQ prive ainsi injustement les premières de TEMPS et les secondes d'ARGENT, deux atouts essentiels pour permettre à toute famille (et à toute personne) de s'épanouir. Une véritable alternative inclurait des possibilités de travail à temps partiel, sans perte d'avantages marginaux.

MIREILLE ASSELIN
Outremont

Une nouvelle commission parlementaire

M. Paul Bégin,
ministre de la Justice,

VOUS AVEZ déposé le projet de loi 84 instituant l'union civile et permettant aux couples de même sexe d'adopter des enfants. Nous vous demandons : pourquoi un projet d'une telle envergure devrait-il être adopté, en toute vitesse, avant l'été, tel que vous l'avez demandé ?

Vous proposez de créer un nouvel état civil, une institution parallèle au mariage, qui pourrait changer profondément les règles du jeu dans notre société de demain. Nous pensons que cette démarche aura de grandes retombées sur notre société et souhaitons que vous donniez aux différents groupes d'opinion la chance de débattre d'un sujet aussi grave, de présenter une argumentation solide basée sur la recherche académique et l'opinion d'experts.

La commission parlementaire chargée de débattre de ce sujet en février dernier s'est dépêchée de faire un travail bâclé ; ses recommandations se sont basées sur des opinions biaisées et des études superficielles qui n'ont pas fait leurs preuves ni mûri avec le passage du temps. Nous ne

pouvons accepter que certains de nos jeunes subissent un tort et une injustice qui les handicaperait pour le restant de leurs jours.

Ce projet va contre nature car chacun a droit à un père et une mère, selon l'ordre établi par les lois de la nature.

Est-ce que notre ministre Paul Bégin est bien le ministre de la Justice ? Pour tous ? Nous demandons à repasser en commission parlementaire.

RAOUF AVAS, médecin,
ALEXANDRE KHOUZAM, avocat,
et JACQUES PÉRIGNY, notaire

Le ministre a cédé aux pressions

DÉCIDÉMENT les politiciens trouvent encore moyen de faire descendre le sens des valeurs de la société. Malgré ses promesses, Paul Bégin a trouvé moyen de céder aux groupes de pression et de permettre aux couples de même sexe d'avoir des enfants... Je crois toujours que le rêve légitime des parents est de voir leurs enfants faire comme eux ou mieux ; non ? Et la meilleure façon d'y parvenir est par l'exemple ? Pourquoi alors vouloir bannir la violence à la télé si l'influence de ce que l'on voit ou vit n'a pas d'impact ? Il faut rester lucide et logique avec soi-même. N'a-t-on pas vu un couple de lesbiennes sourdes réussir à faire deux enfants sourds ? BRAVO ! Réussite d'une vie, le comble du bonheur. À la décharge de M. Bégin, la raclée subie aux partielles force les ministres à acheter le plus de votes possibles. Il aura sans doute subi l'influence de son patron qui a signé la lettre des grévistes de Radio-Canada...

ROBERT VALLÉE
Brossard

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Capitaine Coderre



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

Ainsi, Denis Coderre récidive. Le vindicatif ministre de l'Immigration, qui a dû se confondre en excuses lors de sa nomination pour des déclarations incendiaires à l'endroit d'un député bloqué d'origine chilienne, accuse maintenant l'Alliance canadienne, un parti pour lequel ont voté un Canadien sur quatre aux dernières élections, d'être une « antenne » du Front national, l'extrême droite française de Jean-Marie Le Pen.

M. Coderre aurait pourtant dû avoir sa leçon : l'immigration est un sujet trop délicat pour le noyer dans les injures. L'Alliance n'est certes pas un bastion de progressisme sur la question, mais elle reflète les inquiétudes de milliers de Canadiens, qui craignent que leur pays ne soit doté de règles d'accueil trop laxistes.

Cela dit, les gros mots ne sont pas que le fait de Denis Coderre. Les questions posées par l'Alliance en Chambre lundi reflétaient le contenu d'un reportage de l'émission *60 Minutes* qui, fidèle à une habitude typiquement américaine, décrivait le Canada comme un « Club Med » pour les terroristes. « Le pays est devenu un sanctuaire, une base opérationnelle et financière pour les terroristes de partout à travers le monde », indique le reporter d'une émission qui nous avait offert, il y a trois ans, un portrait loufoque de la « police de la langue », montant en épingle une

fausse plainte portée contre un perroquet unilingue anglophone.

Depuis la tragédie du 11 septembre, les Américains cherchent désespérément un bouc émissaire. Avec une mauvaise foi manifeste, plusieurs personnalités, tant politiques que médiatiques, l'ont trouvé au Canada. Pourtant, faut-il le rappeler encore une fois, aucun des 19 terroristes qui ont ébranlé l'Amérique n'avaient séjourné en sol canadien. Tous vivaient dans la légalité aux États-Unis, la plupart munis de visas d'étudiants, qu'un obligé service de l'Immigration a d'ailleurs fait parvenir, post-mortem, à deux d'entre eux.

En matière d'accueil de réfugiés, les Américains sont bien mal placés pour nous faire la leçon, puisque près des trois quarts des réfugiés reçus au Canada transitent par les États-Unis. Parce qu'il est beaucoup plus facile d'obtenir, de l'étranger, un visa américain que le document équivalent au Canada. S'il y a un problème avec l'accueil des réfugiés, il se trouve autant aux États-Unis qu'au Canada.

Faut-il rappeler également qu'avant même les événements du 11 septembre, le Canada avait prévu de resserrer sa loi sur l'accueil des réfugiés. Ces derniers feront désormais l'objet d'un contrôle systématique de sécurité. S'ils ont fait partie d'une organisation terroriste, ils sont refusés, sans possibilité d'appel. Ces dispositions avaient satisfait un exigeant critique en matière d'accueil des réfugiés, soit le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité, Ward Elcock.

Capitaine Coderre aurait pu se contenter, en réponse aux questions de l'Alliance, de faire valoir ces arguments rationnels. Il a visiblement préféré céder à de belliqueux réflexes de chat de ruelle.

Ouf !

Le pensum annuel est terminé — ou, en tous cas, devrait l'être. Depuis hier, en effet, chacun aura mis son sort entre les mains de l'un ou l'autre des 50 000 fonctionnaires fédéraux et 8000 provinciaux chargés de décrypter les déclarations de revenus des cinq millions de contribuables québécois.

Décrypter est le mot. Car elles sont cryptées au départ en un langage codé à ce point hermétique que, par exemple, ceux chargés, à Québec, d'expliquer au bon peuple les subtilités de la panoplie de for-

mulaires tous plus ésotériques les uns que les autres... se trompent dans 36 % des cas ! Bien entendu, la majorité des Québécois, au bord de la crise de nerfs, ont renoncé : 62 % d'entre eux font préparer leurs déclarations de revenus par des spécialistes... eux-mêmes sur le point, avouent certains, de ne plus rien y comprendre.

L'impôt est une fatalité — comme la mort, veut le dicton. Mais est-il vraiment nécessaire, en plus, de taxer autant le système nerveux des contribuables ?

Mario Roy

Forum

« L'OSM est un grand orchestre »

Nous publions ici le texte de la lettre que le chef démissionnaire de l'OSM a rendue publique, hier.

CHARLES DUTOIT

APRÈS VINGT-CINQ années comme directeur artistique et chef de l'Orchestre symphonique de Montréal, je ne peux quitter la ville qui m'a accueilli avec tant de générosité sans témoigner ma profonde reconnaissance à tous ceux qui, au fil des ans, ont été de fidèles amis de l'OSM. Ces vingt-cinq ans, je les ai consacrés à l'Orchestre, à son rayonnement international et à faire en sorte que l'OSM soit la fierté des Montréalais.

L'énergie et la persévérance que j'y ai mises ont trouvé un écho parmi la population qui a manifesté son attachement à l'Orchestre en de multiples occasions. Je pense entre autres à l'*Histoire du soldat* qui fut présentée avec grand succès dans plus de 20 parcs à Montréal, à la multiplication des concerts gratuits en plein air été après été sans que jamais l'enthousiasme du public ne s'essouffle. Je songe également aux nombreux marathons, radiothons et événements de collecte de fonds auxquels le public a répondu avec autant de générosité, au concert du Forum pour souligner les 50 ans de l'OSM : là encore des milliers de Montréalais se sont présentés pour y entendre la *Symphonie des mille* de Mahler. Ma reconnaissance envers les Montréalais est aussi vive qu'elle est profonde.

Je tiens à remercier et saluer les abonnés de l'Orchestre, les centaines de milliers de personnes venues nous entendre dans les parcs de Montréal, à la basilique Notre-Dame, au Festival international de musique de Lanaudière ; merci à la Ville de Saint-Eustache pour son accueil lors de nos nombreux enregistrements ainsi qu'à ceux qui ont pu apprécier notre musique par la diffusion de concerts à la radio et la télévision de Radio-Canada. À tous un grand merci.

Enfin, mes remerciements s'adressent plus particulièrement aux bénévoles et à tous ceux qui se sont tant dévoués pour que l'Orchestre et sa musique rayonnent. Grâce à leur soutien, l'OSM a pu assumer pleinement son rôle d'ambassadeur de Montréal.

L'OSM est un grand orchestre et l'avenir attestera longtemps encore de son excellence.



Charles Dutoit

SRC : un conflit de travail, pas un conflit de société

MICHÈLE FORTIN

et SYLVAIN LAFRANCE

Les auteurs sont respectivement vice-présidente principale Télévision française et vice-président Radio française et nouveaux médias à la SRC.

RADIO-CANADA est en conflit de travail avec un syndicat représentant une partie de ses employés. En conflit de travail, pas en conflit de société.

Un conflit de travail sévit dans cette entreprise, pareille à toute autre entreprise en ce qu'elle doit atteindre ses objectifs dans le respect de son mandat et de ses moyens. Et un conflit de travail sévit dans cette entreprise, à nulle autre pareille au pays en ce qu'elle doit gérer, à l'échelle nationale, la création, la production et la diffusion d'une culture et d'une information que seul le service public peut offrir. Une entreprise qui doit informer, éclairer et divertir des millions de Canadiens qui comptent sur le service public pour savoir et comprendre.

Comment assurer la pérennité de ce service public ? Par une gestion responsable, une gestion qui permet de prendre acte à la fois des contraintes et des opportunités et de faire la part du souhaitable et du réalisable.

Et cette nécessité de gestion responsable ne peut se concilier qu'avec une volonté de régler le conflit sur la double base du respect de nos employés et du respect de nos mandats. Ces mandats sont aussi simples d'apparence que complexes dans leur réalisation : donner aux créateurs d'aujourd'hui les moyens d'agir demain.

Entente négociée

Dans ce contexte, seule une entente négociée peut mettre fin au conflit, car seul un partenariat entre la direction et ses employés peut assurer l'avenir. Et l'avenir de Radio-Canada ne peut se bâtir sur la nostalgie ou les seules bonnes intentions des uns ou des autres. Cet avenir doit se construire sur la réalité et le réalisme. Sur des faits. Et des faits, en voici :

> Les budgets de la Société ont fondu de 30 % au cours des dix dernières années. Comment envisager, dans ce contexte, d'accorder des augmentations salariales totalisant 25 %, tel que demandé par le syndicat ?

> La Société doit gérer ses activités en s'appuyant sur des budgets dont une bonne partie n'est pas permanente, notamment les budgets reliés à des projets qui ont un début et une fin dans le temps. C'est le cas dans toute cette industrie où la souplesse de gestion devient une condition de survie. Comment, dans ce contexte, accorder la permanence à presque tous les contractuels, comme le demande le syndicat ?

> La Société s'appuie sur une vision de l'avenir qui marie réalisme et prise en compte des leçons du passé. C'est pourquoi la direction a offert de reconduire la convention existante, à un aménagement près. Comment, dans ce contexte, composer avec 141 demandes syndicales de modifications et de bonifications de ladite convention ? Et comment concilier avec un légitime souci d'équité à l'égard de nos autres employés, des demandes qui, si elles étaient acceptées, créeraient une incroyable disparité entre les conditions consenties à l'ensemble de notre personnel et celles dont jouiraient exclusivement les membres du SCRC ?

> La Société mise sur la négociation de bonne foi pour en arriver à une entente. Comment, dans ce contexte, composer avec une approche syndicale qui fait en sorte que la conciliation est demandée dès le début de la négociation ? Et comment composer avec le déclenchement d'une grève dès que le délai légal de conciliation est expiré ?

Dès le départ, donc, le syndicat a adopté des positions très dures face aux offres patronales et a utilisé le moyen de pression le plus extrême pour tenter de faire fléchir la Société. Dans ce contexte, il était impossible d'envisager le retour de nos employés au travail sans en venir à une entente qui permettrait de combler les écarts importants entre les demandes syndicales et nos offres. Aujourd'hui, nous exhortons le syndicat à travailler sérieusement à un règlement qui permettra à Radio-Canada et à tous ses employés de relever les nombreux défis de l'avenir.

Des efforts sérieux

Un tel règlement ne pourra intervenir sans un effort sérieux pour poursuivre les discussions à la table. Certains enjeux majeurs ont été réglés suite à de tels efforts. C'est le cas notamment des dispositions concernant l'équité salariale entre les hommes et les femmes. C'est pourquoi la Société s'explique si mal les absences répétées du syndicat à la table de négociation au cours des dernières semaines. Il est grand temps que nous mettions toutes nos énergies là où ça compte. Et que l'on se rassure : les représentants patronaux sont investis de tous les mandats nécessaires pour régler raisonnablement les questions soulevées.

Il faut le répéter : personne ne gagne dans un conflit de travail et personne n'a avantage à le faire durer. Il faut donc négocier et trouver une solution à nos différends. Et engageons-nous ainsi auprès de nos auditeurs et téléspectateurs qui nous demeurent fidèles depuis des décennies à leur redonner, le plus rapidement et le plus adéquatement possible, le service auquel ils ont droit.

Il faudrait réduire la portée du Chapitre 11 de l'ALENA



MARC LALONDE
Associé au cabinet d'avocats et de conseillers juridiques Stikeman, Elliott, M. Lalonde est reconnu à l'échelle internationale comme un expert dans le règlement de différends. Il a rédigé ce texte, à titre personnel, à la demande de Postes Canada.

AUCUNE PARTIE de l'ALENA n'a soulevé autant de controverse, dans les publications spécialisées et dans le public en général, que les dispositions du Chapitre 11 de cet Accord concernant les droits des investisseurs étrangers. Cet aspect de l'Accord a attiré les foudres de tous ceux qui s'opposent à la globalisation ou qui s'en inquiètent. L'opposition actuelle à l'inclusion de dispositions semblables dans l'éventuel accord sur le libre-échange des Amériques constituera peut-être un obstacle insurmontable à la mise en place d'une telle zone.

En juillet 2001, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont jugé nécessaire de publier une Note interprétative visant à clarifier la portée de cette partie de l'Accord ; il s'agissait d'un effort visant clairement à freiner ce qui était perçu comme une tendance des tribunaux d'arbitrage à accorder au Chapitre 11 une interprétation excessivement généreuse en faveur des investisseurs étrangers.

Il serait erroné de penser que les préoccupations exprimées ne sont que le résultat de l'agitation de quelques mouvements d'extrême-gauche.

Large marge de manoeuvre

Pour se défaire d'une telle illusion, il suffit de prendre connaissance d'une étude publiée en février 2002 par la Conférence canadienne des évêques catholiques sous le titre de : « Un avenir à vendre ? Inquiétudes au sujet du mécanisme de règlement des différends entre une Partie et un investisseur d'une autre Partie (Chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain) et au sujet de son prolongement dans les Amériques ». Un des principaux arguments de cette étude est que « le Chapitre 11 a eu pour objet de limiter la capacité des gouvernements de protéger les valeurs publiques dans les domaines de l'environnement et de la santé, entre autres, face aux intérêts commerciaux ».

En général, les ententes internationales concernant les investissements laissent aux États nationaux une large marge de manoeuvre quant à la réglementation des investissements. De telles ententes contribuent à créer un environnement stable et clair permettant aux entreprises étrangères d'investir dans un pays sans crainte de voir leurs actifs arbitrairement réglementés ou même confisqués. Une économie comme la nôtre, éminemment dépendante de l'investissement et du commerce international, a besoin de fournir de telles garanties pour pouvoir prospérer.

Dans un tel contexte, la protection des droits des investisseurs est un principe tout à

fait raisonnable, qui devrait avoir l'appui de tout l'éventail politique. Néanmoins, il existe deux inquiétudes partagées tant par les gens de la gauche que de la droite :

> La première est à l'effet que de telles ententes accordent aux investisseurs étrangers plus de droits que ceux dont jouissent les investisseurs domestiques.

> La seconde découle de la façon dont certaines entreprises étrangères abusent du Chapitre 11.

Phénomène intéressant, de telles inquiétudes vis-à-vis une utilisation possiblement abusive du Chapitre 11 se retrouvent aujourd'hui également à Washington. Le président du Comité des finances du Sénat américain, Max Baucus, a demandé à l'administration Bush de fournir des garanties à l'effet que les investisseurs étrangers n'obtiendraient pas des droits substantifs plus considérables que ceux accordés aux investisseurs domestiques aux États-Unis. Le sénateur Baucus a aussi demandé un resserrement des interprétations données aux expressions « expropriation » et « traitement juste et équitable » dans le cadre du Chapitre 11, de façon à éviter d'accorder aux investisseurs étrangers des droits plus étendus que ceux reconnus par le droit domestique.

Il existe actuellement un cas qui fait comprendre pourquoi il y a lieu de réduire la portée du Chapitre 11. Au début de l'année 2000, United Parcel Service (UPS) a déclaré son intention de poursuivre le gouvernement du Canada pour un montant de 230 millions en vertu du Chapitre 11, en alléguant que Postes Canada concurrençait injustement le secteur privé en fournissant des services de messagerie. UPS espère sans doute que le tribunal d'arbitrage saisi de cette affaire sera prêt à accorder au Chapitre 11 une interprétation dépassant de loin l'intention des signataires.

Ce qui inquiète, ce n'est pas la force des arguments d'UPS ; ceux-ci peuvent être réfutés. Postes Canada a été le premier à entrer dans le domaine de la messagerie au Canada et a fait la livraison de paquets depuis plus de 100 ans. Le Bureau de la concurrence a déjà, en plusieurs circonstances, statué que Postes Canada ne fait pas de concurrence déloyale et un vérificateur indépendant confirme cette situation chaque année, dans le rapport annuel de Postes Canada.

Là où le bât blesse, c'est dans la tentative d'UPS d'élargir considérablement le droit des investisseurs étrangers de réclamer des dommages-intérêts contre les gouvernements. En vertu du Chapitre 11, les investisseurs ont des droits spécifiques et limités de

poursuivre le gouvernement du pays hôte. Le reste de l'Accord opère de gouvernement à gouvernement ; dans ce cas, une allégation d'infraction ne peut être initiée que par un gouvernement contre un autre. Dans le cas d'UPS, cette entreprise cherche à utiliser le Chapitre 11 de façon à donner aux investisseurs étrangers le droit d'instituer des procédures dans des domaines qui sont présentement du domaine exclusif des gouvernements.

Si UPS réussit dans ses efforts, il en résultera un risque plus fondamental non seulement en ce qui concerne les services postaux mais aussi d'autres secteurs importants de l'économie et des services publics. Ainsi, alors que les soins de santé bénéficient d'une exemption spécifique dans l'ALENA, certains (y inclus l'avocat d'UPS) soutiennent que l'Alberta Health Protection Act pourrait ouvrir la porte à une contestation dans le domaine des soins de santé, en vertu du Chapitre 11 de l'ALENA. En fait, un tel résultat étendrait l'application de l'Aléna à un secteur qui a été explicitement exclu par les signataires de l'Accord.

Je ne prétends pas qu'une interprétation aussi large serait endossée par un tribunal d'arbitrage international. Mais, comme dans tout litige, une décision malheureuse demeure toujours une possibilité. De plus, la simple menace de recours en vertu du Chapitre 11 peut éventuellement conduire à un environnement politique dans lequel les gouvernements hésiteront à légiférer en matière de services publics par crainte de poursuites de la part d'investisseurs étrangers mé-

contents

Comme le démontre le conflit actuel en matière de bois d'oeuvre, le commerce (ou l'investissement) international peut rapidement devenir un véhicule permettant aux États-Unis d'imposer leur politique industrielle au Canada. Cette politique peut être satisfaisante pour les Américains, mais rien ne dit qu'elle correspondrait à la réalité et aux besoins de notre pays.

Il reste à savoir si les Notes d'interprétation conduiront les tribunaux d'arbitrage à suivre de plus près les intentions des signataires de l'Aléna concernant le Chapitre 11. Entre temps, il reste à espérer que les gouvernements concernés demeureront vigilants et s'opposeront à une utilisation abusive des droits conférés aux investisseurs étrangers.

Sans quoi, ces gouvernements mettront à risque des services publics fondamentaux qu'on n'a jamais songé à soumettre aux dispositions du Chapitre 11 ; et, encore davantage, ils mettront à risque la mise en place éventuelle de la Zone de libre-échange des Amériques.

Les gouvernements doivent s'opposer à une utilisation abusive des droits conférés aux investisseurs étrangers. Sans quoi, ils mettront à risque des services publics fondamentaux.